



Programme décennal d'intervention pour la protection des infrastructures du ministère des Transports et de la Mobilité durable face aux aléas côtiers dans le contexte des changements climatiques

Évaluation du potentiel d'habitat
des espèces en situation précaire
au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie
et aux Îles-de-la-Madeleine

Étude sectorielle

**Ministère des Transports et de la
Mobilité durable (MTMD)**
Version finale

Novembre 2024
16-02202388.000-0200-EN-R-0900-00



Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD)

Préparé par :



Mathilde Péloquin-Guay, géographe, M. Sc.

Chargeée de projet

Études environnementales et
changements climatiques

Vérifié et approuvé par :



Catherine Lalumière, biologiste, MBA

Chargeée de projet et directrice

Études environnementales et
changements climatiques

Équipe de réalisation

**Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) -
Direction générale du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine**

Chargées de projet	Line Choinière, biologiste, M. Sc. Sophie Moisset, biologiste, Ph. D
--------------------	---

Englobe Corp.

Chargée de projet	Catherine Lalumière, biologiste, MBA
Analyses et rédaction du rapport	Mathilde Péloquin-Guay, géographe, M. Sc.
Cartographie/SIG	Nelson-Frédéric Bénié, professionnel en géomatique
Édition	Julie Korell, réviseure, B.A.

Registre des révisions et émissions

Nº DE RÉVISION	DATE	DESCRIPTION
0A	19 février 2024	Émission de la version préliminaire pour commentaires
0B	24 mai 2024	Émission de la version préfinale pour approbation
00	30 octobre 2024	Émission de la version finale
01	7 novembre 2024	Émission de la version finale révisée

Propriété et confidentialité

« Ce document est destiné exclusivement aux fins qui y sont mentionnées. Toute utilisation du rapport doit prendre en considération l'objet et la portée du mandat en vertu duquel le rapport a été préparé ainsi que les limitations et conditions qui y sont spécifiées et l'état des connaissances scientifiques au moment de l'émission du rapport. Englobe Corp. ne fournit aucune garantie ni ne fait aucune représentation autre que celles expressément contenues dans le rapport.

Ce document est l'œuvre d'Englobe Corp. Toute reproduction, diffusion ou adaptation, partielle ou totale, est strictement prohibée sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite d'Englobe Corp. et de son Client. Pour plus de certitude, l'utilisation d'extraits du rapport est strictement interdite sans l'autorisation écrite d'Englobe Corp. et de son Client, le rapport devant être lu et considéré dans sa forme intégrale.

Aucune information contenue dans ce rapport ne peut être utilisée par un tiers sans l'autorisation écrite d'Englobe Corp. et de son Client. Englobe Corp. se dégage de toute responsabilité pour toute reproduction, diffusion, adaptation ou utilisation non autorisée du rapport.

Table des matières

1	Introduction	1
1.1	Mise en contexte	1
1.2	Zone d'étude, secteurs et sites d'intervention.....	2
2	Approche méthodologique.....	15
2.1	Étape 1 : Établir la liste d'espèces à considérer	15
2.2	Étape 2 : Établir la liste d'espèces potentiellement présentes près des sites d'intervention... ..	16
3	Résultats.....	19
3.1	Bas-Saint-Laurent	19
3.1.1	Espèces floristiques	19
3.1.2	Espèces fauniques	20
3.2	Gaspésie - Rive nord.....	27
3.2.1	Espèces floristiques	27
3.2.2	Espèces fauniques	33
3.3	Gaspésie - Baie-des-Chaleurs.....	39
3.3.1	Espèces floristiques	39
3.3.2	Espèces fauniques	39
3.4	Îles-de-la-Madeleine.....	47
3.4.1	Espèces floristiques	47
3.4.2	Espèces fauniques	51
4	Conclusion	57
5	Références.....	59

TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des sites d'intervention inclus au programme d'intervention selon les secteurs	2
Tableau 2 : Répartition des habitats au droit de sites d'intervention dans le secteur du Bas-Saint-Laurent	3
Tableau 3 : Répartition des habitats au droit de sites d'intervention dans le secteur Gaspésie - Rive nord	4
Tableau 4 : Répartition des habitats au droit de sites d'intervention dans le secteur Gaspésie - Baie-des-Chaleurs	5
Tableau 5 : Répartition des habitats au droit de sites d'intervention dans le secteur des Îles-de-la-Madeleine	6
Tableau 6 : Espèces en situation précaire visées par la LEMV et la LEP dont la présence est connue au Québec	16
Tableau 7 : Nombre d'espèces floristiques et fauniques ayant un quelconque potentiel théorique de présence par secteur	17
Tableau 8 : Classes attribuées aux potentiels de présence des EMVS identifiées à l'étape 2	17
Tableau 9 : Espèces floristiques en situation précaire avec un potentiel de présence non négligeable près des sites d'intervention dans le secteur Bas-Saint-Laurent	21
Tableau 10 : Espèces fauniques en situation précaire avec un potentiel de présence non négligeable près des sites d'intervention dans le secteur Bas-Saint-Laurent	23
Tableau 11 : Espèces floristiques en situation précaire avec un potentiel de présence non négligeable près des sites d'intervention dans le secteur Gaspésie - Rive nord	29
Tableau 12 : Espèces fauniques en situation précaire avec un potentiel de présence non négligeable près des sites d'intervention dans le secteur Gaspésie - Rive nord	35
Tableau 13 : Espèces floristiques en situation précaire avec un potentiel de présence non négligeable près des sites d'intervention dans le secteur Gaspésie - Baie-des-Chaleurs	41
Tableau 14 : Espèces fauniques en situation précaire avec un potentiel de présence non négligeable près des sites d'intervention dans le secteur Gaspésie - Baie-des-Chaleurs	43
Tableau 15 : Espèces floristiques en situation précaire avec un potentiel de présence non négligeable près des sites d'intervention dans le secteur des Îles-de-la-Madeleine	49
Tableau 16 : Espèces fauniques en situation précaire avec un potentiel de présence non négligeable près des sites d'intervention dans le secteur des Îles-de-la-Madeleine	53

CARTES

Carte 1 : Sites d'intervention au Bas-Saint-Laurent	7
Carte 2 : Sites d'intervention en Gaspésie - Rive nord	9
Carte 3 : Sites d'intervention en Gaspésie - Baie-des-Chaleurs	11
Carte 4 : Sites d'intervention aux Îles-de-la-Madeleine	13



1

1 Introduction

1.1 Mise en contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme décennal d'intervention pour la protection des infrastructures routières face aux aléas côtiers sur son territoire, la Direction générale du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (DGBGI) du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) a mandaté Englobe Corp. pour la réalisation de l'étude d'impact sur l'environnement (ÉIE). En raison du nombre élevé de sites identifiés et retenus le long des 1 500 km de côtes du territoire ainsi que de la sensibilité des milieux côtiers le long desquels les sites se trouvent, l'objectif de l'ÉIE à portée régionale est de soumettre un programme décennal dans sa globalité, tout en assurant la mobilité et la sécurité des usagers du réseau routier, de façon à minimiser les interventions d'urgence et à effectuer les interventions de manière préventive.

Considérant la particularité régionale du programme décennal d'intervention, l'approche d'évaluation environnementale a été adaptée de façon à pouvoir s'assurer de répondre aux exigences légales en vigueur. Ainsi, une analyse des sites visés par les interventions est d'abord réalisée à partir de la documentation existante, afin de pouvoir identifier les enjeux environnementaux et sociaux spécifiques au territoire et dans le but d'établir l'état de référence nécessaire pour analyser les impacts du programme. Dans ce contexte, le présent document vise à fournir l'information relative au potentiel de présence des espèces en situation précaire (EMVS) à l'échelle des sites d'intervention.

Le présent document servira de document de référence à la production de l'ÉIE pour tous les aspects liés aux espèces à statut précaire comme exigé dans la directive émise spécifiquement pour le programme décennal d'intervention.

1.2 Zone d'étude, secteurs et sites d'intervention

La zone d'étude chevauche la côte de l'estuaire moyen, de l'estuaire maritime du golfe du Saint-Laurent ainsi que de la baie des Chaleurs. Bien que cette zone d'étude soit immense, il convient de rappeler que les interventions prévues dans le cadre du programme décennal d'intervention ne concernent que certaines des infrastructures routières gérées par le ministère qui se trouvent près de la côte et sont vulnérables aux aléas côtiers. C'est donc plus précisément l'interface terre-mer qui est ciblée par la zone d'étude.

Le territoire visé correspond à celui des régions administratives du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Pour tenir compte de l'ampleur de la zone d'étude et de son organisation territoriale, celle-ci a été découpée en quatre secteurs distincts, soit : le Bas-Saint-Laurent (carte 1), la Gaspésie - Rive nord (carte 2), la Gaspésie - Baie-des-Chaleurs (carte 3) et les Îles-de-la-Madeleine (carte 4).

Les secteurs ont été délimités dans le but de brosser un portrait, à partir de la documentation existante, des composantes des milieux physique, biologique et humain susceptibles d'être touchées par les interventions visées par le programme décennal d'intervention. Ces quatre secteurs sont jugés suffisamment grands pour tenir compte des différents écosystèmes, communautés et composantes du milieu récepteur dans le but d'en obtenir un portrait suffisamment détaillé pour comprendre les enjeux environnementaux et évaluer les impacts du programme sur les composantes environnementales et sociales à chaque site. Ces secteurs sont caractérisés par une occupation de type côtière, qui se trouve à l'interface entre les milieux terrestre et marin.

La nécessité de considérer quatre secteurs est justifiée par la vaste superficie du territoire compris dans le programme décennal d'intervention, par la variabilité des options d'intervention possibles selon les sites d'intervention identifiés et en fonction des différentes législations applicables selon les autorités impliquées (fédéral, provincial et municipal). Ce découpage facilite également l'intégration des particularités régionales dans les modalités de mise en œuvre du programme proposé dans l'ÉIE, lesquelles serviront d'encadrement lors des demandes d'autorisation subséquentes et spécifiques à chacune des interventions et qui seront réalisées sous le décret gouvernemental.

Enfin, soulignons qu'une zone d'intervention spécifique à chacun des sites inclus dans le programme décennal d'intervention est également définie à une échelle plus fine qui permet d'apprécier les particularités locales. Par précaution, une zone d'environ 100 m de part et d'autre du site d'intervention a été considérée pour s'assurer d'inclure les composantes du milieu qui pourraient être touchées par une éventuelle intervention. Tous les sites d'intervention sont compris à l'intérieur de l'un ou l'autre des secteurs d'étude (tableau 1).

Tableau 1 : Répartition des sites d'intervention inclus au programme d'intervention selon les secteurs

Secteur	Nombre de sites	Nombre de MRC touchées	Nombre de municipalités touchées
Bas-Saint-Laurent	59	5	18
Gaspésie - Rive nord	74	2	13
Gaspésie - Baie-des-Chaleurs	41	3	12
Îles-de-la-Madeleine	54	1	2

Selon les données disponibles (p. ex. SIGEC web, SIEF, SIGÉOM et modèle de qualité d'habitat), les sites d'intervention présentent certaines caractéristiques d'habitats recherchées par les espèces floristiques et fauniques à statut particulier, à savoir des rivages rocheux, des milieux humides, des cours d'eau, des boisés de conifères, de feuillus et mixtes, des zones dénudées ou anthropiques, des plages, des lagunes, des escarpements et des falaises non riveraines ainsi que des milieux agricoles. Leur répartition varie selon les secteurs (tableaux 2 à 5).

Tableau 2 : Répartition des habitats au droit ou à proximité des sites d'intervention dans le secteur du Bas-Saint-Laurent

Type d'habitat	Présence de sols calcaires	Présence de l'habitat à proximité d'un site d'intervention ^a	
		Site d'intervention planifié	Site d'intervention non planifié
Rivage rocheux	Non	D0101, D0106, D0107, D0202, D0204, D0205, D0206, D0207, D0401, D0601, E0302, E0304, E0402, E0502, E0505, E0701, E0801, G0101, H0101	D0203, D0301, D0402, D0403, D0501, D0602, D0603, E0201, E0301, E0303, E0307, E0401, E0501, E0504, E0507, E0508, E0509
	Oui	D0104, D0107, D0202, D0204, D0206, D0207, D0302, D0303, D0505, E0701, G0201, H0101	D0102, D0105, D0201, D0203, D0301, D0304, D0603, D0604, E0201, E0303, E0307, E0506, E0509, E0802
Milieu humide	Non	G0101, H0101	E0201, E0301, G0102, H0201, H0202, H0401, H0502, H0504, H0505, H0701
	Oui	E0701, G0101, G0201, H0101	E0201, E0306, G0102, H0201, H0501, H0502, H0701
Proximité d'un cours d'eau	N/A	D0106, D0107, D0205, D0206, D0302, D0303, D0401, D0601, G0201	D0105, D0305, E0301, E0508, E0509, E0802, H0202, H0401, H0504
Boisé de conifères	Non	D0101, D0205, D0206, D0401, D0601, E0402, E0502	D0402, D0403, D0501, E0401, E0503, E0508, H0401, H0502
	Oui	D0104, D0206, D0207, D0302, E0505, E0701, G0201	D0105, D0201, D0602, D0603, E0503, E0504, H0201, H0502, H0701
Boisé de feuillus	Non	D0205, D0206, E0801	D0403, H0201
	Oui	E0701, G0201	D0602, D0604, E0307, E0802, H0201, H0502, H0701
Boisé mixte	Non	D0106, D0107, D0205, D0206, D0401, E0304, E0402, E0502, E0801, H0101	D0402, D0403, D0501, D0602, E0201, E0307, E0401, E0507, H0201, H0501, H0502, H0504
	Oui	D0104, D0107, D0202, D0206, D0302, E0505, E0701, G0101, G0201	D0102, D0105, D0201, D0304, D0602, D0603, D0604, E0306, E0307, E0802, H0201, H0501, H0502, H0701
Zone dénudée	Non	H0101	H0501, H0502
	Oui	H0101	H0501
Plage	Non	D0101, D0106, D0107, D0204, D0205, D0206, D0401, D0601, E0302, E0304, E0402, E0502, E0505, E0701, E0801, G0101	D0203, D0301, D0402, D0403, D0602, D0603, E0303, E0401, E0501, E0503, E0504, E0507, E0508, H0102
	Oui	D0104, D0107, D0202, D0206, D0207, D0302, D0303, E0505, E0701, G0101, G0201	D0102, D0105, D0201, D0203, D0301, D0304, D0603, D0604, E0303, E0306, E0307, E0504, E0506, E0509, E0802
Escarpe et falaises non riveraine	Non	-	H0501, H0502
	Oui	-	D0602, D0603, D0604, H0201, H0501, H0502
Milieu agricole	Non	D0101, D0106, D0107, D0202, D0204, D0206, D0401, D0601, E0304, E0402, E0502, H0101	D0203, D0402, D0403, E0307, E0401, E0501, E0503, E0507, E0508, G0102, H0201, H0202, H0401, H0501, H0504, H0505, H0701
	Oui	D0104, D0107, D0202, D0204, D0206, D0207, D0302, E0505, E0701, G0101, G0201	D0102, D0105, D0201, D0203, D0304, E0307, E0503, E0504, E0506, G0102, H0201, H0202, H0401, H0501, H0504, H0505, H0701

a. Il est à noter que les habitats considérés dans cette étude varient des données du projet Résilience côtière utilisées pour décrire les secteurs et que des différences peuvent être notées pour certains types d'habitats.

Tableau 3 : Répartition des habitats au droit ou à proximité des sites d'intervention dans le secteur Gaspésie - Rive nord

Type d'habitat	Présence de sols calcaires	Présence de l'habitat à proximité d'un site d'intervention ^a	
		Site d'intervention planifié	Site d'intervention non planifié
Rivage rocheux	Non	B0201, B0301, B0303, B0507, B0512, B0519, C0105, C0106, C0201, C0206, C0209, C0302, C0304, C0401, C0405, C0502, C0705	B0101, B0102, B0104, B0302, B0309, B0310, B0511, B0516, C0102, C0103, C0104, C0207, C0208, C0301, C0303, C0402, C0403, C0404, C0806
	Oui	B0311, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, C0401, C0501, C0502, C0504, C0601, C0602, C0701, C0702, C0705, C0709	B0304, B0525, B0529, C0603, C0704, C0711, C0801, C0802, C0805, C0807, C0808
Milieu humide	Non	B0303, B0509, B0510, B0513, B0514, C0105, C0106	B0302, B0508, B0533, B0534, C0102, C0103
	Oui	B0311	B0304, B0525
Proximité d'un cours d'eau	N/A	B0311, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0509, B0510, B0512, B0513, B0514, B0519, C0105, C0201, C0302, C0304, C0504, C0602, C0701, C0702, C0703, C0705, C0709	B0101, B0302, B0508, B0511, B0516, B0525, B0529, B0533, B0534, C0102, C0103, C0104, C0207, C0303, C0603, C0706, C0710, C0801, C0805, C0806, C0808
Boisé de conifères	Non	B0201, B0301, B0303, B0507, B0509, B0510, B0512, B0519, C0105, C0201, C0209, C0302, C0304, C0401, C0405, C0705	B0102, B0302, B0533
	Oui	B0311, B0502, B0503, B0505, C0401, C0502, C0503, C0504, C0601, C0602, C0705	B0304, B0525, C0704
Boisé de feuillus	Non	B0507, B0509, B0510, B0513, B0514, C0105, C0106, C0201, C0202, C0302, C0304, C0401, C0405, C0705	B0304, C0603, C0704, C0708, C0801, C0805, C0807
	Oui	B0502, B0503, C0501, C0601, C0705, C0709	B0102, B0309, B0508, B0533, C0102, C0207, C0208, C0301, C0708, C0805, C0806
Boisé mixte	Non	B0301, B0303, B0507, B0509, B0510, B0512, B0513, B0514, B0519, C0105, C0106, C0202, C0209, C0302, C0304, C0401, C0405, C0705	B0102, B0104, B0302, B0309, B0310, B0508, B0511, B0533, B0534, C0102, C0205, C0207, C0208, C0301, C0303, C0402, C0403, C0404, C0706, C0708, C0805, C0806
	Oui	B0311, B0501, B0502, B0504, B0505, C0401, C0501, C0502, C0503, C0504, C0601, C0602, C0701, C0702, C0703, C0705, C0709	B0304, B0310, B0525, B0529, B0603, C0704, C0708, C0710, C0711, C0801, C0802, C0805, C0807, C0808
Zone dénudée	Non	B0301, B0303, B0507, C0302, C0304, C0405, C0705	B0102, B0104, B0309, B0310, B0511, C0207
	Oui	B0501, B0503, C0601, C0602, C0705, C0709	C0704, C0711, C0807, C0808
Plage	Non	B0303, B0507, B0509, B0510, B0512, B0513, B0514, B0519, C0105, C0106, C0201, C0202	B0101, B0302, B0508, B0516, B0533, C0102, C0103, C0104, C0205
	Oui	B0502, B0503, C0701, C0702, C0703	B0525, B0529
Escarpe et falaises non riveraine	Non	B0301, B0303, C0209, C0302, C0304, C0401, C0405, C0705	B0102, B0104, B0309, B0511, C0301, C0403, C0404, C0706, C0708, C0806
	Oui	B0311, B0502, C0401, C0501, C0502, C0503, C0504, C0601, C0602, C0703, C0705, C0709	B0304, C0603, C0704, C0708, C0711, C0801, C0802, C0807, C0808
Milieu agricole	Non	B0512, C0105, C0106, C0201, C0202	B0309, B0511, C0102, C0103, C0104, C0205
	Oui	B0503, B0504, C0602	C0603, C0805

a. Il est à noter que les habitats considérés dans cette étude varient des données du projet Résilience côtière utilisées pour décrire les secteurs et que des différences peuvent être notées pour certains types d'habitats.

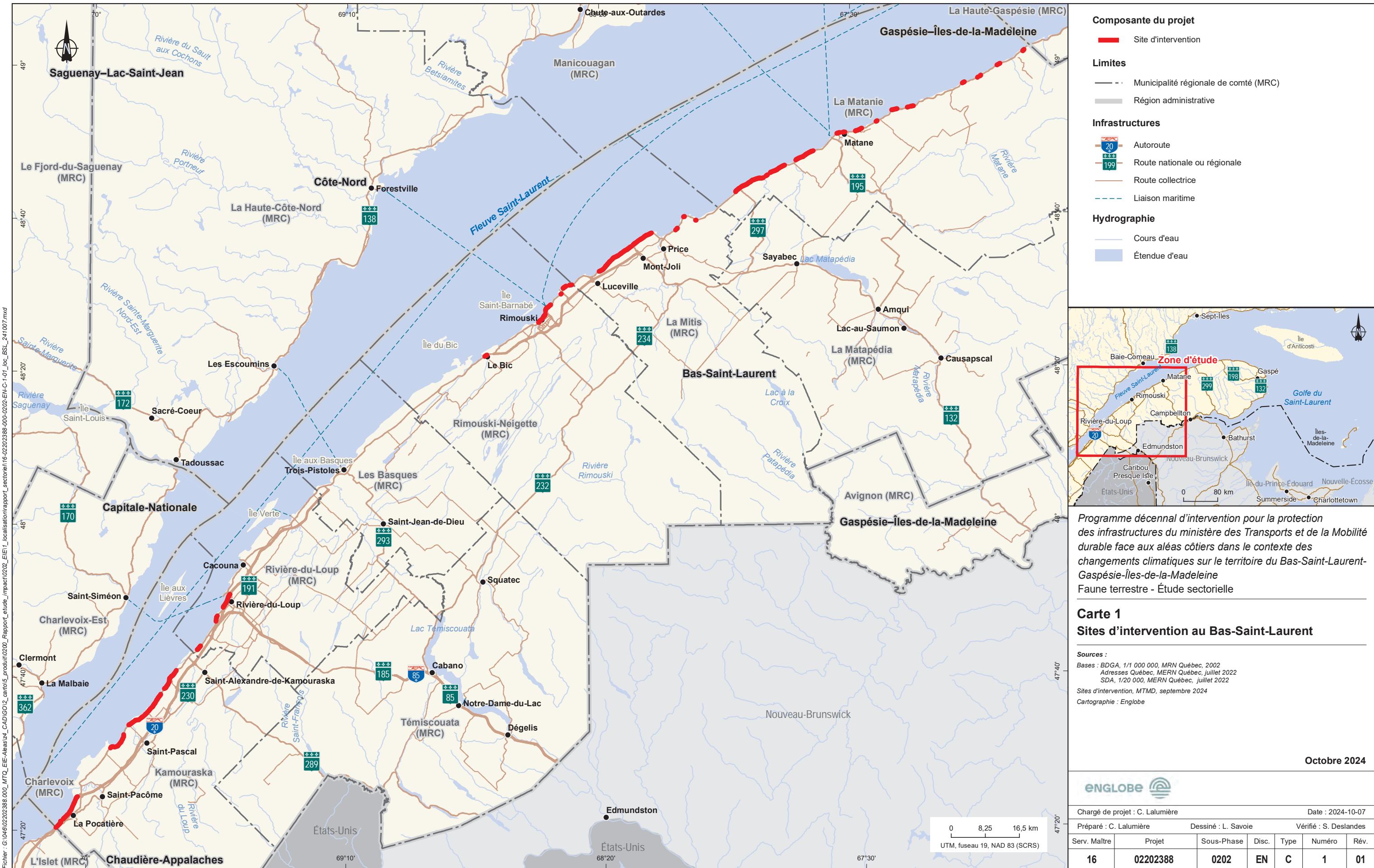
Tableau 4 : Répartition des habitats au droit ou à proximité des sites d'intervention dans le secteur Gaspésie - Baie-des-Chaleurs

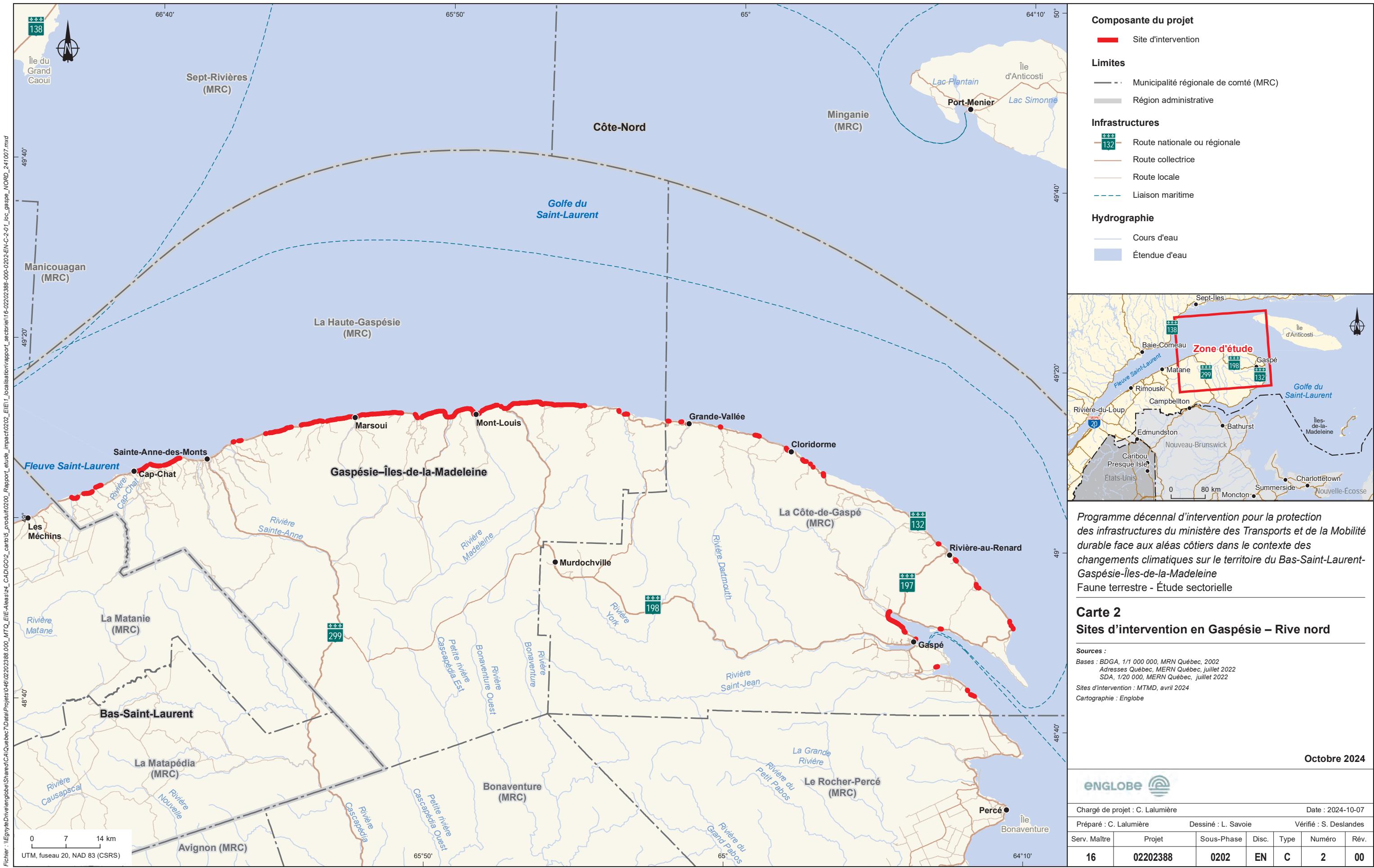
Type d'habitat	Présence de sols calcaires	Présence de l'habitat à proximité d'un site d'intervention	
		Site d'intervention planifié	Site d'intervention non planifié
Rivage rocheux	Non	A0102, A0103, A0106, A0201, A0805, A0901, A1001, A1301, A1501, B0602, B0901, B0903	A0101, A0202, A0401, A0801, A0803, A0804, A0806, A1002, A1302, A1502, A1504, A1505, A1508, B0604, B0606, B0802, B0904, B0906, B0910
	Oui	A0102, A0106, B0608	A0104, A0105, B0607
Milieu humide	Non	A0102, A0805, A0901, A1501	A0105, A0401, A0804, A0806, A1302, A1502, A1503, A1601, A1703, B0802
	Oui	A0102, A0106	A0105, A0401, A0806, A1503, A1504, B0802
Proximité d'un cours d'eau	N/A	A0102, A0103, A0106, A0201, A0805, A0901, A1001, A1301, A1501, B0602, B0603, B0608, B0901, B0902, B0903	A0101, A0104, A0105, A0202, A0401, A0801, A0803, A0804, A0806, A1002, A1302, A1502, A1503, A1504, A1508, A1601, A1703, B0604, B0606, B0607, B0802, B0904, B0905, B0906, B0910
Boisé de conifères	Non	A0103, A0805, A1301, B0602, B0603	A0801, A0804, A1503, A1601, B0606, B0904, B0910
	Oui	B0608	A0104
Boisé de feuillus	Non	A0102, A0901, A1001, A1301	A0401, A0801, A1503, A1504, B0802, B0904, B0906
	Oui	A0106, B0608	B0607
Boisé mixte	Non	A0805, A0901, A1301, B0902, B0903	A0101, A0202, A0801, A1302, A1503, A1508, A1601, A1703, B0904, B0905, B0906
	Oui	A0106, B0608	A0104, A0105, B0607
Zone dénudée	Non	-	B0607
	Oui	-	A1505, B0606
Plage	Non	A0102, A0103, A0201, A0805, A0901, A1301, B0602, B0603, B0901, B0902, B0903	A0401, A0801, A0803, A0804, A0806, A1302, A1505, A1601, B0604, B0802, B0904, B0905, B0906
	Oui	A0102, A0106, B0608	B0607
Escarrement et falaises non riveraine	Non	-	A0105
	Oui	-	A0104, B0607
Milieu agricole	Non	A0103, A0201, A0805, A0901, A1001, A1301, A1501, B0902, B0903	A0803, A0804, A1302, A1502, A1505, A1508, A1601, B0604, B0606
	Oui	B0608	B0607

Tableau 5 : Répartition des habitats au droit ou à proximité des sites d'intervention dans le secteur des Îles-de-la-Madeleine

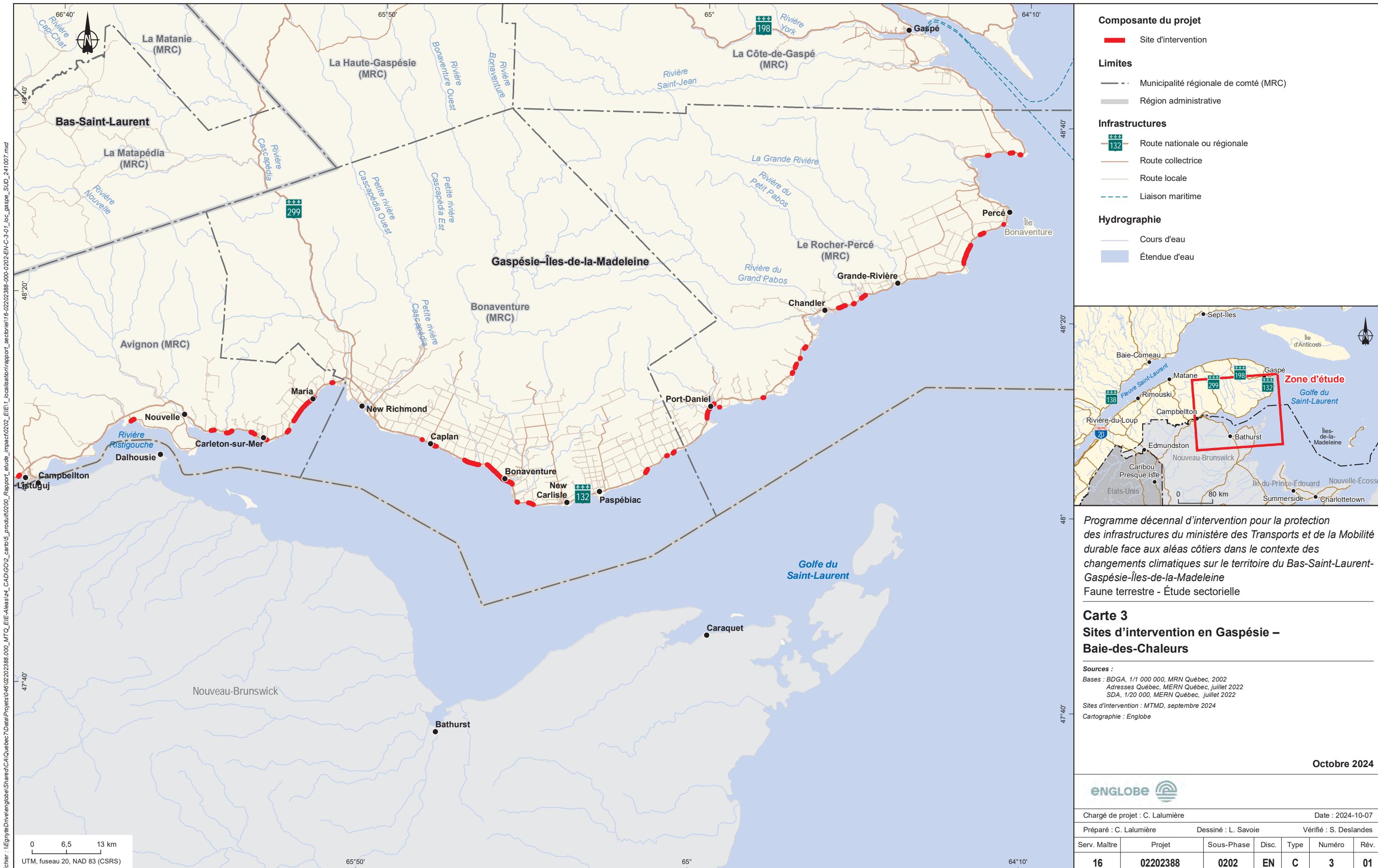
Type d'habitat	Présence de sols calcaires	Présence de l'habitat à proximité d'un site d'intervention ^a	
		Site d'intervention planifié	Site d'intervention non planifié
Rivage rocheux	Non	F0101, F0103, F0104, F0107, F0108, F0110, F0111, F0112, F0113, F0114, F0119, F0120, F0121, F0124, F0132, F0147, F0148	F0109, F0115, F0123, F0131, F0138, F0143, F0144, F0145, F0149
	Oui	F0101, F0104, F0112, F0120, F0147, F0148	F0126, F0130
Milieu humide	Non	F0101, F0102, F0103, F0108, F0112, F0114, F0120, F0124, F0132, F0147, F0150, F0153	F0105, F0106, F0115, F0117, F0118, F0123, F0125, F0127, F0137, F0141, F0142, F0143, F0145, F0146, F0151, F0152, F0154, F0155
	Oui	F0101, F0112, F0120, F0147	F0126, F0127, F0128, F0129
Proximité d'un cours d'eau	N/A	F0101, F0102, F0103, F0104, F0107, F0108, F0110, F0111, F0112, F0113, F0114, F0116, F0119, F0120, F0121, F0124, F0132, F0140, F0147, F0148, F0150, F0153	F0105, F0106, F0109, F0115, F0117, F0118, F0122, F0123, F0125, F0126, F0127, F0128, F0129, F0130, F0131, F0133, F0134, F0135, F0137, F0138, F0139, F0141, F0142, F0143, F0144, F0145, F0146, F0149, F0151, F0152, F0154, F0155
Boisé de conifères	Non	F0103, F0110, F0111, F0119, F0150	F0117, F0134, F0135, F0137
	Oui	-	-
Boisé de feuillus	Non	-	-
	Oui	-	-
Boisé mixte	Non	-	-
	Oui	-	F0127
Zone dénudée	Non	F0110, F0111, F0113, F0114, F0116, F0121, F0124, F0132, F0140, F0150, F0153	F0105, F0106, F0109, F0115, F0117, F0118, F0122, F0123, F0125, F0131, F0133, F0134, F0135, F0137, F0138, F0139, F0141, F0142, F0143, F0144, F0145, F0146, F0149, F0151, F0154
	Oui	-	-
Plage	Non	F0101, F0102, F0103, F0104, F0107, F0108, F0110, F0112, F0113, F0114, F0119, F0120, F0121, F0124, F0132, F0147, F0150, F0153	F0105, F0106, F0109, F0115, F0117, F0122, F0123, F0131, F0138, F0141, F0142, F0143, F0144, F0145, F0146, F0149
	Oui	F0101, F0112, F0120, F0147	F0130
Lagune	Non	F0102, F0103, F0104, F0107, F0108, F0110, F0113, F0114, F0116, F0121, F0124, F0132, F0140, F0150, F0153	F0105, F0106, F0109, F0115, F0117, F0118, F0122, F0123, F0125, F0126, F0127, F0128, F0129, F0133, F0137, F0138, F0139, F0141, F0142, F0143, F0144, F0145, F0146, F0149, F0151, F0152, F0154, F0155
	Oui	-	F0126, F0127, F0128, F0129
Escarpe et falaises non riveraine	Non	F0110, F0116, F0124, F0132	F0123, F0133, F0146
	Oui	-	F0130
Milieu agricole	Non	F0103	-
	Oui	F0148	-

a. Il est à noter que les habitats considérés dans cette étude varient des données du projet Résilience côtière utilisées pour décrire les secteurs et que des différences peuvent être notées pour certains types d'habitats.

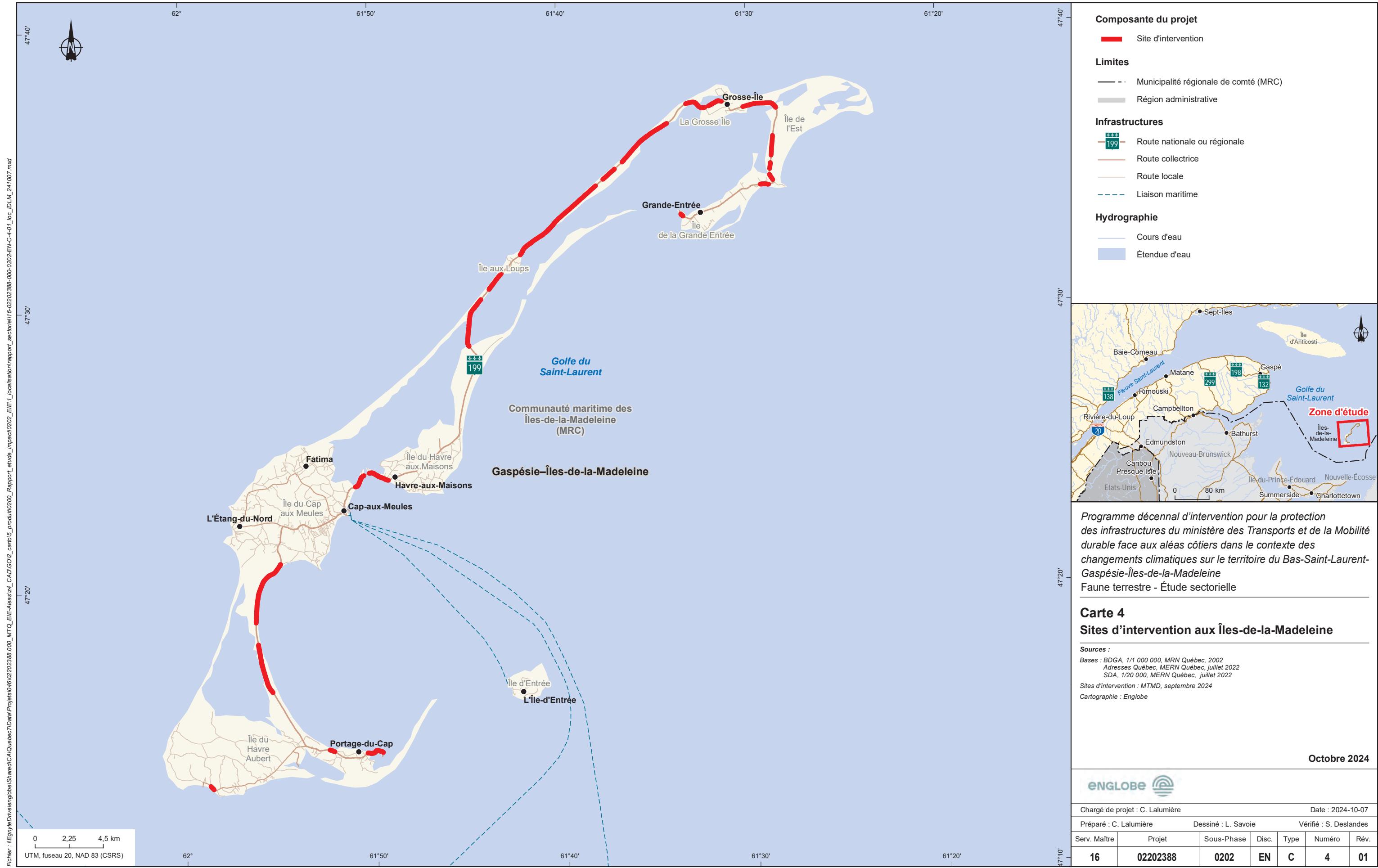




CE DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ D'ENGOLE CORP. ET EST PROTÉGÉ PAR LA LOI. IL EST DESTINÉ EXCLUSIVEMENT AUX FINS QUI Y SONT MENTIONNÉES. TOUTE REPRODUCTION OU ADAPTATION, PARTIELLE OU TOTALE, EN EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR PRÉALABLEMENT OBTENU L'AUTORISATION ÉCRITE D'ENGOLE CORP.



CE DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ D'ENGLOBE CORP. ET EST PROTÉGÉ PAR LA LOI. IL EST DESTINÉ EXCLUSIVEMENT AUX FINS QUI Y SONT MENTIONNÉES.
TOUTE REPRODUCTION OU ADAPTATION, PARTIELLE OU TOTALE, EN EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR PRÉALABLEMENT OBTENU L'AUTORISATION ÉCRITE D'ENGLOBE CORP.





2 Approche méthodologique

Le principal objectif de cette étude est de documenter la présence théorique des EMVS aux sites inclus dans chacun des quatre secteurs du programme d'intervention. La séquence chronologique suivie pour évaluer le potentiel théorique de présence des EMVS près des sites s'articule autour de deux étapes :

- Étape 1 : établir la liste d'espèces à considérer ;
- Étape 2 : établir la liste d'espèces potentiellement présentes aux sites d'intervention.

2.1 Étape 1 : Établir la liste d'espèces à considérer

Les espèces en situation précaire qui ont été considérées pour évaluer le potentiel théorique de présence sont celles dont l'aire de répartition géographique touche à la province du Québec et qui sont visées par la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* (LEMV) ou la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) (tableau 6).

À partir de cette liste, les espèces des groupes taxonomiques suivants n'ont pas été considérées pour la suite de l'analyse (filtre 1) :

- les bryophytes : à l'heure actuelle, aucune bryophyte n'est désignée menacée ou vulnérable au Québec et une seule est désignée préoccupante au Canada. Bien que tout projet de développement ou d'aménagement du territoire doit prendre en compte les occurrences de ces espèces rares, contrairement aux plantes vasculaires, aucun inventaire ne serait requis pour les bryophytes (Tardif et coll., 2019) ;
- les lichens : quatre espèces de lichen possèdent un statut en vertu de la LEP et aucune en vertu de la LEMV. Le peu de connaissances et de données disponibles à leur sujet à l'échelle du Québec ne permet pas d'en faire une évaluation suffisamment précise à l'échelle des sites d'intervention ;

- les arthropodes : les connaissances sur les aires de répartition fine de ces organismes sont fragmentaires. De plus, plusieurs de ces espèces sont généralistes et pourraient se trouver un peu partout aux sites d'intervention.

De plus, les neuf espèces floristiques désignées vulnérables à la récolte selon la LEMV n'ont pas non plus été considérées dans l'analyse. Ces espèces sont désignées ainsi pour limiter la pression induite par la récolte commerciale à leur égard. Elles ne sont pas suivies par le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) en raison de leur fréquence élevée de présence au Québec et les interdictions générales prévues à l'article 16 de la LEMV ne s'appliquent pas de façon intégrale à ces espèces.

Tableau 6 : Espèces en situation précaire visées par la LEMV et la LEP dont la présence est connue au Québec

Grand groupe taxonomique	Nombre d'espèces	
	LEMV (menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées ainsi)	LEP (en voie de disparition, menacées ou préoccupantes)
Flore		
Embryophytes/vasculaires	313	19
Bryophytes	187	1
Lichens	0	4
<i>Sous-total</i>	500	24
Faune		
Amphibiens	7	3
Reptiles	13	12
Mammifères	28	14
Oiseaux	32	35
Poissons	32	16
Arthropodes	33	12
Mollusques	10	1
<i>Sous-total</i>	155	93

Sources : Gouvernement du Québec (2023a ; 2023b) ; Gouvernement du Canada (2023)

2.2 Étape 2 : Établir la liste d'espèces potentiellement présentes près des sites d'intervention

La présence potentielle théorique des EMVS floristiques et fauniques à proximité des sites d'intervention a été établie en se basant sur leurs occurrences connues ainsi que sur leurs habitats préférentiels (filtres 2 et 3). Les listes d'espèces ont été établies en se basant sur les données ou les sources suivantes :

- Leurs occurrences connues dans un rayon de 5 km à partir des sites d'intervention (CDPNQ, 2023 ; Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional [AONQ], 2019 ; eBird Québec, 2023a ; 2023b) ;
- Leurs occurrences dans les différents secteurs, compilées par le biais d'applications de science citoyenne (iNaturalist, 2024 ; NatureServe, 2024) ;

- Leurs aires de répartition géographique connues obtenues en consultant les couches de données disponibles à cet effet pour la faune (Partenariat Données Québec, 2023a à 2023d) et l'outil *Potentiel* pour la flore (régions administratives), rendu disponible en ligne en 2022 par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP, 2022) ;
- Les habitats que les EMVS occupent ou recherchent (AARQ, 2023 ; Bernatchez et Giroux, 2000 ; Desroches et Rodrigue, 2004 ; Comité Flore québécoise de FloraQuebeca, 2009 ; Prescott et Richard, 2014 ; Robert et coll., 2019 ; Tardif et coll., 2016 ; Tardif et coll., 2019 ; MELCCFP, 2022 ; iNaturalist, 2024 ; NatureServe, 2024) ;
- Le type d'habitats présents aux sites d'intervention (Arsenault et coll., 2021 ; cartes écoforestières du 3^e et du 4^e décennal) ;
- La présence de substrat calcaire validée en utilisant la base de données du Système d'information géominière (SIGÉOM) (MRNF, 2024), puisque plusieurs espèces floristiques en situation précaire sont calcicoles.

Au terme de cette étape de l'analyse (filtres 1, 2 et 3), plusieurs espèces floristiques et fauniques ayant un quelconque potentiel théorique de présence ont été identifiées pour les quatre secteurs (tableau 7). Par la suite, le potentiel de présence de ces espèces a été pondéré de façon qualitative en fonction des classes « élevée », « moyenne », « faible » et « négligeable » (tableau 8).

Tableau 7 : Nombre d'espèces floristiques et fauniques ayant un quelconque potentiel théorique de présence par secteur

Secteur	Espèce floristique	Espèce faunique
Bas-Saint-Laurent	11	26
Gaspésie - Rive nord	23	22
Gaspésie - Baie-des-Chaleurs	17	24
Îles-de-la-Madeleine	12	16

Tableau 8 : Classes attribuées aux potentiels de présence des EMVS identifiées à l'étape 2

Classe de potentiel de présence	Définition
Élevée	Présence de l'espèce confirmée dans le secteur considéré et présence d'habitats associés à l'espèce dans la zone considérée.
Moyenne	Présence de l'espèce confirmée dans la région administrative et présence d'habitats associés à l'espèce dans le secteur considéré. En l'absence de données probantes permettant d'évaluer le potentiel d'un groupe d'espèces (p. ex. bryophytes et arthropodes), cette classe est la maximale qui est attribuée.
Faible	Présence de l'espèce confirmée dans la région administrative et présence d'habitats plus ou moins associés à l'espèce dans le secteur considéré ou proximité de la limite de l'aire de répartition.
Nul	Présence de l'espèce confirmée dans la région administrative et absence d'habitats associés à l'espèce dans le secteur considéré ou proximité de la limite de l'aire de répartition.

Il importe toutefois de mettre en relief certaines particularités par rapport à un groupe taxonomique qui ont mené à ne pas les considérer pour la dernière étape (section 2.3). Pour les mollusques, les connaissances sur les aires de répartition fines de ces organismes sont fragmentaires. De plus, plusieurs de ces espèces sont généralistes et pourraient se trouver un peu partout dans la zone d'étude.



3 Résultats

Au total, 322 espèces floristiques et 140 espèces fauniques ont été considérées dans l'évaluation du potentiel de présence après l'application du filtre 1. Ces listes ont été raffinées en appliquant le filtre 2 (région administrative, aire de répartition et occurrences) et le filtre 3 (habitats) pour retenir celles ayant un quelconque potentiel de présence près des sites d'intervention.

3.1 Bas-Saint-Laurent

3.1.1 Espèces floristiques

Au total, 11 espèces floristiques en situation précaire ont un potentiel de présence près des sites d'intervention du secteur du Bas-Saint-Laurent (tableau 9). Trois d'entre elles sont menacées, soit l'arabette du Québec, la cicutaire de Victorin et la gentiane de Victorin. Alors que la valériane des tourbières est désignée vulnérable au Québec, les sept autres espèces sont susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables.

Parmi les espèces considérées et dont l'habitat préférentiel pourrait être également présent sur les côtes le long des sites d'intervention du secteur du Bas-Saint-Laurent, on compte l'arabette du Québec, la cystoptère laurentienne, la gentiane de Victorin, la pédiculaire des marais et la valériane des tourbières qui sont répertoriées par le CDPNQ dans un rayon de 1 km des sites d'intervention.

Du côté des espèces à potentiel élevé de présence, on compte la cicutaire de Victorin. On la trouve principalement dans les marais de la zone intertidale, dans les prairies et dans les herbaçaires humides de l'hydrolittoral supérieur. Dans le secteur, seuls 16 des 59 sites d'intervention offrent des caractéristiques d'habitats naturels qui pourraient être favorables à la présence de l'espèce. De ceux-ci, seuls les sites G0101, G0201, E0701 et H0101 sont planifiés. Quant à la sagine noueuse, une espèce susceptible d'être désignée, elle a également un potentiel élevé d'être observée près de certains sites d'intervention, puisqu'elle affectionne les talus et les rivages maritimes. Ce type de milieux est plus largement réparti dans le secteur et ils sont répertoriés dans 50 des 59 sites d'intervention.

Parmi la liste d'espèces à potentiel moyen, la gentiane de Victorin et l'arabette du Québec, deux espèces menacées, pourraient respectivement être présentes sur 37 et 36 sites d'intervention. Ces plantes calcicoles se trouvent principalement dans les marais de la zone intertidale du Saint-Laurent, dans les zones les moins denses et les moins hautes des herbaies. Elles peuvent également se trouver sur des affleurements rocheux calcaires. Quant aux milieux ouverts, avec substrat de gravier et bien drainés, ils sont favorables aux botryches pâles, à segments spatulés et du Michigan, des espèces qui sont susceptibles d'être présentes à tous les sites du secteur. Ces dernières s'observent également au sein de friches herbacées et arbustives en partie dénudées. On répertorie ces composantes d'habitats à 50 sites dans le secteur.

Différents types de milieux humides pourraient également abriter d'autres espèces dont le potentiel est jugé faible. La pédiculaire des marais et la valériane des tourbières pourraient se trouver dans des fens en bordure du Saint-Laurent. Le cypripède royal préfère les tourbières et les marécages ouverts ou semi-ouverts, alors que l'ophioglosse nain recherche davantage les prairies et les arbustaires humides. Certaines de ces espèces toutefois exigent un substrat calcaire ; c'est le cas du cypripède royal et de la valériane des tourbières. De manière générale, environ 15 sites situés au Bas-Saint-Laurent offrent les caractéristiques d'habitats recherchées par ces espèces.

3.1.2 Espèces fauniques

Au total, 26 espèces fauniques en situation précaire pourraient être présentes aux sites d'intervention du secteur du Bas-Saint-Laurent (tableau 10). Ce sont 14 espèces d'oiseaux, quatre de mammifères, deux de tortues et six de poissons qui ont un quelconque potentiel de présence près des sites. Parmi ces espèces, quatre ont un statut menacé, soit le grèbe esclavon, le martinet ramoneur, la petite-chauve-souris brune et le râle jaune, et 11 ont un statut vulnérable, soit l'aigle royal, l'arlequin plongeur, le faucon pèlerin, le garrot d'Islande, le petit blongios, le pygargue à tête blanche, la chauve-souris rousse, la tortue des bois, la tortue géographique, l'aloise savoureuse et l'éperlan arc-en-ciel (population du sud de l'estuaire).

La présence de deux espèces a été observée à moins de 150 m des sites d'intervention, soit le garrot d'Islande et le pygargue à tête blanche (INaturalist, 2024). Du côté du CDPNQ, on répertorie des occurrences de ces deux espèces, en plus de celles du martinet ramoneur, du bruant de Nelson, du hibou des marais, du faucon pèlerin, de l'éperlan arc-en-ciel, du râle jaune et de la tortue géographique, dans un rayon de 1 km des sites.

Les zones d'herbacées humides, comme les marais salés et saumâtres, pourraient abriter le bruant de Nelson, le hibou des marais, le petit blongios et le râle jaune. Plutôt rares dans les sites d'intervention, ces marais et milieux ouverts représentent également des endroits de prédilection pour les rapaces afin de chasser et de s'alimenter, soit pour l'aigle royal, le faucon pèlerin et le pygargue à tête blanche. Les talus sablonneux pourraient servir d'habitat de reproduction pour l'hirondelle de rivage, alors que les structures, comme les bâtiments et les grands arbres, pourraient permettre au martinet ramoneur, à l'hirondelle rustique et à l'engoulevent d'Amérique d'établir leur nid. Le grèbe esclavon et le garrot d'Islande pourraient être observés de façon anecdotique près des rives des sites.

Du côté des mammifères, les chauves-souris pourraient utiliser les milieux ouverts, les friches, les battures et les milieux urbains et périurbains pour s'alimenter en insectes. Comme pour les autres secteurs, les habitats trouvés près des sites ne leur sont toutefois pas favorables pour la reproduction.

Les tortues géographiques et des bois pourraient être repérées à proximité des cours d'eau d'envergure. Elles affectionnent particulièrement la présence de structures comme des troncs et des roches près des rives. Les aulnaies sont également un habitat de prédilection pour la tortue des bois.

L'aloise savoureuse, l'anguille d'Amérique, le bar rayé, l'éperlan arc-en-ciel, l'esturgeon noir et l'esturgeon jaune sont les espèces de poissons ayant un potentiel d'être observés dans les milieux aquatiques près des sites d'intervention. Le potentiel de reproduction est toutefois nul pour ces espèces, à l'exception de l'éperlan arc-en-ciel et de l'esturgeon jaune, qui frayent dans les cours d'eau en eau douce, et de l'esturgeon noir, dont les sites de reproduction ne sont pas bien documentés.

Tableau 9 : Espèces floristiques en situation précaire avec un potentiel de présence non négligeable près des sites d'intervention dans le secteur Bas-Saint-Laurent

Nom français	Nom latin	Habitat général	Habitat détaillé	Statut de protection		Potentiel de présence dans le secteur	Potentiel de présence près des sites d'intervention	
				Québec	Canada		Sites planifiés	Sites non planifiés
				LEMV	LEP			
Arabette du Québec	<i>Boechera quebecensis</i>	Affleurements, escarpements rocheux, talus d'éboulis, champs de blocs et graviers exposés	Rebord des escarpements calcaires situés le long de falaises maritimes ou de rivières.	Menacée	En voie de disparition	Moyen	D0104, D0106, D0107, D0202, D0204, D0205, D0206, D0207, D0302, D0303, D0401, D0505, D0601, E0701, G0201, H0101	D0102, D0105, D0201, D0203, D0301, D0304, D0305, D0603, D0604, E0201, E0301, E0303, E0307, E0506, E0508, E0509, E0609, E0802, H0202, H0401, H0504
Botryche à segments spatulés	<i>Botrychium spathulatum</i>	Affleurements, escarpements rocheux, rivages sableux	Milieux ouverts graveleux ou rocheux et bien drainés, souvent à proximité de la mer ; prairies et arbustaires très ouvertes, généralement en compagnie du fraisier de Virginie.	Susceptible	Aucun	Moyen	D0101, D0104, D0106, D0107, D0202, D0204, D0205, D0206, D0207, D0302, D0303, D0401, D0505, D0601, E0302, E0304, E0402, E0502, E0505, E0701, E0801, G0101, G0201, H0101	D0102, D0105, D0201, D0203, D0301, D0304, D0402, D0403, D0501, D0602, D0603, D0604, E0201, E0301, E0303, E0307, E0401, E0501, E0504, E0506, E0507, E0508, E0509, E0802, H0501, H0502
Botryche du Michigan	<i>Botrychium michiganense</i>	Arbustaires et prairies	Milieux ouverts graveleux et bien drainés, souvent à proximité de la mer ; prairies et arbustaires très ouvertes, généralement en compagnie du fraisier de Virginie.	Susceptible	Aucun	Moyen	D0101, D0104, D0106, D0107, D0202, D0204, D0205, D0206, D0207, D0302, D0303, D0401, D0505, D0601, E0302, E0304, E0402, E0502, E0505, E0701, E0801, G0101, G0201, H0101	D0102, D0105, D0201, D0203, D0301, D0304, D0402, D0403, D0501, D0602, D0603, D0604, E0201, E0301, E0303, E0307, E0401, E0501, E0504, E0506, E0507, E0508, E0509, E0802, H0501, H0502
Botryche pâle	<i>Botrychium pallidum</i>	Landes maritimes, prairies, talus d'éboulis, champs de blocs et graviers exposés	Milieux ouverts graveleux et bien drainés, souvent à proximité de la mer ; prairies et arbustaires très ouvertes, généralement en compagnie du fraisier de Virginie.	Susceptible	Aucun	Moyen	D0101, D0104, D0106, D0107, D0202, D0204, D0205, D0206, D0207, D0302, D0303, D0401, D0505, D0601, E0302, E0304, E0402, E0502, E0505, E0701, E0801, G0101, G0201, H0101	D0102, D0105, D0201, D0203, D0301, D0304, D0402, D0403, D0501, D0602, D0603, D0604, E0201, E0301, E0303, E0307, E0401, E0501, E0504, E0506, E0507, E0508, E0509, E0802, H0501, H0502
Cicutaire de Victorin	<i>Cicuta maculata var. victorinii</i>	Prairies humides	Marais intertidaux, dans les prairies et les herbaies des étages supérieur ou moyen de l'hydrolittoral ; plante obligée des milieux humides.	Menacée	Préoccupante	Élevé	G0101, G0201, E0701, H0101	E0201, E0301, E0306, G0102, H0201, H0202, H0401, H0501, H0502, H0504, H0505, H0701
Cypripède royal	<i>Cypripedium reginae</i>	Fens, fens boisés, forêts conifériennes, rivages rocheux et graveleux	Tourbières minérotrophes, cédrères et marécages calcaires, partiellement ouverts ou semi-ouverts ; hauts rivages ; plante calcicole et facultative des milieux humides.	Susceptible	Aucun	Faible	G0101, G0201, E0701, H0101	E0201, E0306, G0102, H0201, H0501, H0502, H0701
Gentiane de Victorin	<i>Gentianopsis virgata subsp. victorinii</i>	Prairies humides, rivages rocheux et graveleux	Marais intertidaux du littoral supérieur du Saint-Laurent, dans les zones moins denses et moins hautes des herbaies, parfois sur des affleurements rocheux ; plante calcicole et obligée des milieux humides.	Menacée	Menacée	Moyen	D0104, D0106, D0107, D0202, D0204, D0205, D0206, D0207, D0302, D0303, D0401, D0505, D0601, E0701, G0201, H0101	D0102, D0105, D0201, D0203, D0301, D0304, D0603, D0604, E0201, E0301, E0303, E0307, E0506, E0509, E0802, G0102, H0201, H0501, H0502, H0701
Ophioglosse nain	<i>Ophioglossum pusillum</i>	Dunes et sables exposés, fens, marécages, prairies humides et rivages sableux.	Milieux pionniers humides ; jeunes arbustaires ou prairies humides, souvent inondées au printemps, dépressions humides interdunaires.	Susceptible	Aucun	Faible	G0101, G0201, E0701, H0101	E0201, E0301, E0306, G0102, H0201, H0202, H0401, H0501, H0502, H0504, H0505, H0701
Pédiculaire des marais	<i>Pedicularis palustris subsp. palustris</i>	Fens et prairies humides	Fens très mouillés, généralement en bordure de mer ; plante obligée des milieux humides.	Susceptible	Aucun	Faible	G0101, G0201, E0701, H0101	E0201, E0301, E0306, G0102, H0201, H0202, H0401, H0501, H0502, H0504, H0505, H0701
Sagine noueuse	<i>Sagina nodosa subsp. nodosa</i>	Rivages rocheux, graveleux et sableux	Talus côtier abrupt, haut rivage maritime ; plante facultative des milieux humides.	Susceptible	Aucun	Élevé	D0101, D0104, D0106, D0107, D0202, D0204, D0205, D0206, D0207, D0302, D0303, D0401, D0601, E0302, E0304, E0402, E0502, E0505, E0701, E0801, G0101, G0201, H0101	D0203, D0301, D0402, D0403, D0501, D0602, D0603, E0201, E0301, E0303, E0306, E0307, E0401, E0501, E0504, E0507, E0508, E0509, G0102, H0201, H0202, H0401, H0501, H0502, H0504, H0505, H0701
Valériane des tourbières	<i>Valeriana uliginosa</i>	Fens, fens boisés	Ouvertures dans des cédrères à sphaignes, mélézin à sphaignes, pessières noires à mélèze et sphaignes et fens arbustifs ; plante calcicole et obligée des milieux humides.	Vulnérable	Aucun	Faible	G0101, G0201, E0701, H0101	E0201, E0301, E0306, G0102, H0201, H0202, H0401, H0501, H0502, H0504, H0505, H0701

Tableau 10 : Espèces fauniques en situation précaire avec un potentiel de présence non négligeable près des sites d'intervention dans le secteur Bas-Saint-Laurent

Nom français	Nom latin	Habitat	Statut de protection		Potentiel de présence dans le secteur			Potentiel de présence aux sites d'intervention inclus au programme d'intervention		
			Québec	Canada	Reproduction	Migration	Hivernage	Sites planifiés	Sites non planifiés	
			LEMV	LEP						
Oiseaux										
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	Fréquente habituellement les régions montagneuses entrecoupées de vallées et de canyons aux versants rocheux et escarpés. On le rencontre dans la toundra, la taïga et la forêt boréale, où il occupe les forêts ouvertes d'épinettes noires à lichens ou à mousses et les prairies herbacées et arbustives. Cette espèce niche habituellement sur les corniches des falaises et parfois dans un arbre.	Vulnérable	Aucun	Nul	Faible	Nul	Tous les sites	Tous les sites	
Arlequin plongeur	<i>Histrionicus histrionicus</i>	Se reproduit en eau douce, le long des rivières aux eaux vives.	Vulnérable	Préoccupante (population de l'Est)	Nul	Moyen	Moyen	Milieu aquatique	Milieu aquatique	
Bruant de Nelson	<i>Ammospiza nelsoni</i>	L'habitat de ce bruant se résume à une mince bande de marais salé ou saumâtre le long des côtes ou des îles et plus rarement de marais d'eau douce.	Susceptible	Aucun	Nul	Élevé	Nul	G0201, G0101, E0701, H0101	E0201, E0301, E0306, G0102, H0201, H0202, H0401, H0501, H0502, H0504, H0505, H0701	
Engoulevent d'Amérique	<i>Chordeiles minor</i>	Insectivore aérien près des plans d'eau et en milieu urbain. Milieux ouverts aux sols dépourvus de végétation tels que les affleurements rocheux, les parterres de coupe, les brûlis, les tourbières et les rives de sable ou de gravier ; les toits de gravier.	Susceptible	Préoccupante	Faible	Faible	Nul	D0106, D0107, D0205, D0206, D0302, D0303, D0401, D0601, G0201, G0101, E0701, H0101	D0105, D0305, E0201, E0301, E0306, E0508, E0509, E0802, G0102, H0201, H0202, H0401, H0501, H0502, H0504, H0505, H0701	
Faucon pèlerin (sous espèce anatum)	<i>Falco peregrinus anatum</i>	Grands espaces libres tels que les cours d'eau, les marais, les plages, les vasières et les champs. Niche sur les falaises ou les structures anthropiques.	Vulnérable	Aucun	Nul	Moyen	Nul	D0106, D0107, D0205, D0206, D0302, D0303, D0401, D0601, G0201	D0105, D0305, D0602, D0603, D0604, E0301, E0508, E0509, E0802, H0201, H0202, H0401, H0501, H0502, H0504	
Garrot d'Islande	<i>Bucephala islandica</i>	Petits lacs alcalins sans poisson (< 15 ha) situés à la tête des bassins versants, en altitude (> 500 m).	Vulnérable	Préoccupante (sous-espèce de l'Est)	Nul	Moyen	Nul	Confirmé : E0505	Confirmé : E0307	
Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>	Il niche généralement en eau douce et, occasionnellement, en eau saumâtre, dans de petits étangs semi-permanents ou permanents. Il niche également dans des marais et des baies peu profondes aux abords des lacs.	Menacée	En voie de disparition (population des îles de la Madeleine)	Nul	Faible	Nul	D0104, D0106, D0202, D0302, D0303, D0401, D0601, E0302, E0304, E0402, E0502, E0505, E0701, G0101, G0201, H0101	D0105, D0305, E0201, E0301, E0306, E0508, E0509, E0802, G0102, H0201, H0202, H0401, H0501, H0502, H0504, H0505, H0701	
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	Marais où la végétation herbacée atteint une hauteur se situant entre 50 cm et 1 m. Par contre, il fréquente aussi plusieurs autres types de milieux ouverts tels que les prairies humides, certaines terres agricoles et même la toundra arctique.	Susceptible	Préoccupante	Nul	Élevé	Nul	G0201, G0101, E0701, H0101	E0201, E0301, E0306, G0102, H0201, H0202, H0401, H0501, H0502, H0504, H0505, H0701	
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	À proximité des cours d'eau ou plans d'eau, sablières. Niche dans les falaises sablonneuses.	Aucun	Menacée	Élevé	Élevé	Nul	D0106, D0107, D0205, D0206, D0302, D0303, D0401, D0601, G0201, H0101	D0105, D0305, D0602, D0603, D0604, E0301, E0508, E0509, E0802, H0201, H0202, H0401, H0501, H0502, H0504	
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Milieux ouverts, à proximité des fermes et des cours d'eau, où les insectes abondent et où des bâtiments ou d'autres structures lui permettent d'aménager son nid dans un endroit abrité.	Aucun	Menacée	Élevé	Élevé	Nul	D0101, D0104, D0106, D0107, D0202, D0204, D0205, D0206, D0207, D0302, D0303, D0401, D0601, E0304, E0402, E0502, E0505, E0701, G0101, G0201, H0101	D0102, D0105, D0201, D0203, D0304, D0305, D0307, D0403, E0301, E0307, E0401, E0501, E0503, E0504, E0506, E0507, E0508, E0509, E0802, G0102, H0201, H0202, H0401, H0501, H0502, H0504, H0505, H0701	
Martinet ramoneur	<i>Chaetura pelagica</i>	Niche dans les cheminées en milieu urbain ou dans les arbres creux en milieu naturel. Insectivore aérien.	Menacée	Menacée	Moyen	Moyen	Nul	D0101, D0104, D0106, D0107, D0205, D0206, D0207, D0302, D0401, D0601, D0304, E0402, E0502, E0505, E0701, E0801, G0101, G0201, H0101	D0102, D0105, D0201, D0304, D0402, D0403, D0501, D0602, D0603, D0604, E0201, E0306, E0307, E0401, E0503, E0504, E0507, E0508, E0509, E0802, H0201, H0401, H0501, H0502, H0701	
Petit blongios	<i>Ixobrychus exilis</i>	Marais et des marécages d'eau douce dominés par des plantes aquatiques émergentes, particulièrement les quenouilles (<i>Typha</i> spp.), ainsi que par des arbustes et des zones d'eau libre.	Vulnérable	Menacée	Nul	Faible	Nul	G0201, G0101, E0701, H0101	E0201, E0301, E0306, G0102, H0201, H0401, H0501,	
Pygargue à tête blanche	<i>Haliaeetus leucocephalus</i>	Niche sur de grands arbres, à proximité des lacs ou des rivières riches en poissons, présentant des zones de rapides ou à faible courant libres de glace tôt dans l'année.	Vulnérable	Aucun	Moyen	Élevé	Élevé	D0106, D0107, D0205, D0206, D0302, D0303, D0401, D0601, G0201	Confirmé : B0604, E0301 D0105, D0305, D0602, D0603, D0604, E0508, E0509, E0802, H0201, H0202, H0401, H0501, H0502, H0504	
Râle jaune	<i>Coturnicops noveboracensis</i>	En période de nidification, le râle jaune habite de préférence la partie supérieure des marais d'eau douce et d'eau saumâtre de grande étendue, où la végétation est dense et courte. Les marais à carex dense ou autres plantes basses sont les milieux qu'il affectionne plus particulièrement.	Menacée	Préoccupante	Nul	Élevé	Nul	G0201, G0101, E0701, H0101	E0201, E0301, E0306, G0102, H0201, H0401, H0501, H0502, H0504, H0505, H0701	

Tableau 10 : Espèces fauniques en situation précaire avec un potentiel de présence non négligeable près des sites d'intervention dans le secteur Bas-Saint-Laurent (suite)

Nom français	Nom latin	Habitat	Statut de protection		Potentiel de présence dans le secteur			Potentiel de présence aux sites d'intervention inclus au programme d'intervention		
			Québec	Canada				Sites planifiés	Sites non planifiés	
			LEMV	LEP	Reproduction	Migration	Hivernage			
Mammifères										
Chauve-souris argentée	<i>Lasionycteris noctivagans</i>	Milieux forestiers de conifères préférentiellement et de feuillus accessoirement, à proximité des plans d'eau et des milieux humides. Espèce fréquentant les lieux où il y a des lampadaires et où se concentrent les insectes.	Susceptible	Aucun	Nul	Moyen	Nul	D0101, D0104, D0106, D0107, D0202, D0205, D0206, D0207, D0302, D0303, D0401, D0601, E0304, E0402, E0502, E0505, E0701, E0801, G0101, G0201, H0101	D0102, D0105, D0201, D0304, D0305, D0402, D0403, D0501, D0602, D0603, D0604, E0201, E0301, E0306, E0307, E0401, E0503, E0504, E0507, E0508, E0509, E0802, G0102, H0201, H0202, H0401, H0501, H0502, H0504, H0505, H0701	
Chauve-souris cendrée	<i>Lasiurus cinereus</i>	Milieux forestiers de conifères préférentiellement et de feuillus accessoirement, principalement dans les clairières à proximité des plans d'eau et des milieux humides. Espèce fréquentant les lieux où il y a des lampadaires et où se concentrent les insectes.	Susceptible	Aucun	Nul	Moyen	Nul	D0101, D0104, D0106, D0107, D0202, D0205, D0206, D0207, D0302, D0303, D0401, D0601, E0304, E0402, E0502, E0505, E0701, E0801, G0101, G0201, H0101	D0102, D0105, D0201, D0304, D0305, D0402, D0403, D0501, D0602, D0603, D0604, E0201, E0301, E0306, E0307, E0401, E0503, E0504, E0507, E0508, E0509, E0802, G0102, H0201, H0202, H0401, H0501, H0502, H0504, H0505, H0701	
Chauve-souris rousse	<i>Lasiurus borealis</i>	Peuplements forestiers mixtes ou de conifères matures, clairières, rivières, lacs, étangs et milieu périurbain. Espèce fréquentant les lieux où il y a des lampadaires et où se concentrent les insectes. Moindrement trouvée dans les habitats forestiers fragmentés.	Vulnérable	Aucun	Nul	Moyen	Nul	D0101, D0104, D0106, D0107, D0202, D0205, D0206, D0207, D0302, D0303, D0401, D0601, E0304, E0402, E0502, E0505, E0701, E0801, G0101, G0201, H0101	D0102, D0105, D0201, D0304, D0305, D0402, D0403, D0501, D0602, D0603, D0604, E0201, E0301, E0306, E0307, E0401, E0503, E0504, E0507, E0508, E0509, E0802, G0102, H0201, H0202, H0401, H0501, H0502, H0504, H0505, H0701	
Petite chauve-souris brune	<i>Myotis lucifugus</i>	Milieux forestiers à proximité des lacs, des cours d'eau, des étangs, des marécages, en lisière des clairières et des routes. En milieux périurbains et urbains avec présence de boisés.	Menacée	En voie de disparition	Nul	Moyen	Nul	D0101, D0104, D0106, D0107, D0202, D0205, D0206, D0207, D0302, D0303, D0401, D0601, E0304, E0402, E0502, E0505, E0701, E0801, G0101, G0201, H0101	D0102, D0105, D0201, D0304, D0305, D0402, D0403, D0501, D0602, D0603, D0604, E0201, E0301, E0306, E0307, E0401, E0503, E0504, E0507, E0508, E0509, E0802, G0102, H0201, H0202, H0401, H0501, H0502, H0504, H0505, H07016, 7, 10, 11	
Tortues										
Tortue des bois	<i>Glyptemys insculpta</i>	Associée aux rivières sinuées dont le fond est sablonneux et pierreux et aux aulnaies basses près des cours d'eau.	Vulnérable	Menacée	Nul	Faible	Nul	D0101, D0104, D0106, D0107, D0202, D0204, D0205, D0206, D0207, D0302, D0303, D0401, D0601, E0302, E0304, E0402, E0502, E0505, E0701, E0801, G0101, G0201	D0102, D0105, D0201, D0203, D0301, D0304, D0305, D0402, D0403, D0602, D0603, D0604, E0201, E0301, E0303, E0306, E0307, E0401, E0501, E0503, E0504, E0506, E0507, E0508, E0509, E0802, H0102, H0202, H0401, H0504	
Tortue géographique	<i>Graptemys geographicus</i>	Cours d'eau et plans d'eau d'importance ainsi que leurs tributaires. Fréquente souvent les baies où l'on trouve des roches et des troncs émergents sur lesquels elle s'expose au soleil.	Vulnérable	Préoccupante	Nul	Faible	Nul	D0106, D0107, D0205, D0206, D0302, D0303, D0401, D0601, G0201	D0105, D0305, E0301, E0508, E0509, E0802, H0202, H0401, H0504	
Poissons										
Alose savoureuse	<i>Alosa sapidissima</i>	Espèce anadrome qui vit principalement en eau salée. Remonte le fleuve Saint-Laurent pour frayer dans les grandes rivières.	Vulnérable	Aucun	Nul	Moyen	Nul	Milieu aquatique	Milieu aquatique	
Anguille d'Amérique	<i>Anguilla rostrata</i>	N'importe quel type de lacs et de rivières, eaux saumâtres. Migration et reproduction en mer.	Susceptible	Aucun	Nul	Moyen	Moyen	Milieu aquatique	Milieu aquatique	
Bar rayé	<i>Morone saxatilis</i>	Fleuve Saint-Laurent.	Aucun	En voie de disparition (population du fleuve Saint-Laurent)	Nul	Élevé	Nul	Milieu aquatique	Milieu aquatique	
Éperlan arc-en-ciel	<i>Osmerus mordax</i>	Sud de l'estuaire du Saint-Laurent, entre Lévis et Sainte-Anne-des-Monts.	Vulnérable (population du sud de l'estuaire du Saint-Laurent)	Aucun	Faible	Élevé	Élevé	Milieu aquatique	Milieu aquatique	
Esturgeon jaune	<i>Acipenser fulvescens</i>	Fleuve Saint-Laurent, lacs, réservoirs et rivières de moyenne et grande taille, en eau douce ou saumâtre, à 10 m ou moins de profondeur, sur fond vaseux, sablonneux, argileux ou graveleux.	Susceptible	Préoccupante	Faible	Faible	Faible	Milieu aquatique	Milieu aquatique	
Esturgeon noir	<i>Acipenser oxyrinchus</i>	Tronçon du Saint-Laurent, de Portneuf, dans l'estuaire, jusqu'au golfe.	Susceptible	Aucun	Faible	Faible	Faible	Milieu aquatique	Milieu aquatique	

Sources : AONQ (2019) ; Partenariat données Québec (2023a, 2023b, 2023c et 2023d) ; Robert et coll. (2019) ; AARQ (2023) ; Prescott et Richard (2014) ; iNaturalist (2023) ; NatureServe (2023).

3.2 Gaspésie - Rive nord

3.2.1 Espèces floristiques

Ce sont 23 espèces floristiques en situation précaire qui ont un potentiel de se trouver aux sites d'intervention du secteur de la Gaspésie - Rive nord (tableau 11). On compte cinq espèces dont le statut est menacé, soit l'arabette du Québec, l'aster du golfe Saint-Laurent, la drave à graines imbriquées, la gentiane de Macoun (population de la Gaspésie) et la sagittaire spongieuse, ainsi que trois espèces dont le statut est vulnérable, soit l'aster d'Anticosti, la valériane des tourbières et la vergerette à feuilles segmentées.

À proximité du site d'intervention B0525, on compte deux espèces dont la présence est confirmée à moins de 150 m de ce site, soit le cypripède royal et la valériane des tourbières (INaturalist, 2024). Toutefois, deux autres sites (B0304 et B0311) offriraient des habitats potentiels pour ces espèces. Le CDPNQ recense également 13 autres espèces dans un rayon de 1 km des sites, dont huit d'entre elles ont un potentiel d'être présentes aux sites, à savoir le calypso d'Amérique, le carex coloré, le cystoptère laurentienne, la drave à graines imbriquées, la moutarde-tanaisie verte, la pédiculaire des marais, le pissenlit à lobes larges et la vergerette à feuilles segmentées.

Le potentiel est jugé élevé pour huit espèces, à savoir l'aster du golfe Saint-Laurent, le botryche à segments spatulés, le botryche pâle, le calypso d'Amérique, la gentiane de Macoun (population de la Gaspésie), la moutarde-tanaisie verte, le pédiculaire des marais et le pissenlit à lobes larges. Ces espèces se trouvent principalement sur des rivages rocheux ou graveleux, ou encore sur des substrats sablonneux humides typiques que l'on trouve, entre autres, dans les marais salés ou saumâtres qui caractérisent une trentaine de sites d'intervention dans le secteur.

Pour 11 autres espèces, le potentiel est jugé moyen à certains sites d'intervention. Il s'agit de l'arabette du Québec, de l'aster d'Anticosti, de l'aster subulé, du bident différent, du carex coloré, du cranson tridactyle, de la drave à graines imbriquées, de l'euphorbe à feuilles de renouée, de la sagine noueuse, de la sagittaire spongieuse et du Suéda de Roland. Ces espèces affectionnent les falaises et les escarpements maritimes, les rives caillouteuses ou encore les marais salés et estuariens, des habitats qui sont largement répartis à l'échelle des sites d'intervention.

Le potentiel est évalué comme étant faible pour deux autres espèces, soit la cystoptère laurentienne, et la vergerette à feuilles segmentées. Ces espèces se trouvent surtout sur un substrat calcaire, principalement dans des talus et escarpements rocheux, ou dans des milieux calcaires humides. Ce type de milieu caractérise un certain nombre des sites d'intervention du secteur.

Tableau 11 : Espèces floristiques en situation précaire avec un potentiel de présence non négligeable près des sites d'intervention dans le secteur Gaspésie - Rive nord

Nom français	Nom latin	Habitat général	Habitat détaillé	Statut de protection		Potentiel de présence dans le secteur	Potentiel de présence près des sites d'intervention	
				Québec	Canada		Sites planifiés	Sites non planifiés
				LEMV	LEP			
Arabette du Québec	<i>Boechera quebecensis</i>	Affleurements, escarpements rocheux, talus d'éboulis, champs de blocs et graviers exposés	Rebord des escarpements calcaires situés le long de falaises maritimes ou de rivières.	Menacée	En voie de disparition	Moyen	B0311, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0509, B510, B0512, B0513, B0514, B0519, C0105, C0201, C0302, C0304, C0401, C0501, C0502, C0504, C0601, C0602, C0701, C0702, C0703, C0705, C0709	B0101, B0302, B0304, B0508, B0511, B0516, B0525, B0529, B0533, B0534, C0102, C0103, C0104, C0207, C0303, C0603, C0704, C0706, C0710, C0711, C0801, C0802, C0805, C0806, C0807, C0808
Aster d'Anticosti	<i>Sympyotrichum anticostense</i>	Rivages rocheux ou graveleux	Platières caillouteuses de rivières ; plante calcicole.	Vulnérable	Préoccupante	Moyen	B0311, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0509, B510, B0512, B0513, B0514, B0519, C0105, C0201, C0302, C0304, C0401, C0501, C0502, C0504, C0601, C0602, C0701, C0702, C0703, C0705, C0709	B0101, B0302, B0304, B0508, B0511, B0516, B0525, B0529, B0533, B0534, C0102, C0103, C0104, C0207, C0303, C0603, C0704, C0706, C0710, C0711, C0801, C0802, C0805, C0806, C0807, C0808
Aster du golfe Saint-Laurent	<i>Sympyotrichum laurentianum</i>	Prairies humides et rivages sableux	Pourtour des lagunes, bassins ou étangs isolés de la mer par des cordons dunaires, sur substrat sableux humides, entre les étendues d'eau et la végétation plus dense des marais.	Menacée	Menacée	Élevé	B0303, B0311, B0502, B0503, B0507, B0509, B0510, B0512, B0513, B0514, B0519, C0105, C0106, C0201, C0701, C0702, C0703	B0101, B0302, B0304, B0508, B0516, B0525, B0529, B0533, B0534, C0102, C0103, C0104, C0205
Aster subulé	<i>Sympyotrichum subulatum var. subulatum</i>	Rivages vaseux et dénudés	Rives caillouteuses dans la partie inférieure des marais salés ; plante facultative des milieux humides.	Susceptible	Aucun	Moyen	B0303, B0311, B0509, B0510, B0513, B0514, C0105, C0106	B0302, B0304, B0508, B0525, B0533, C0102, C0103
Bident différent	<i>Bidens heterodoxa</i>	Prairies humides et rivages sableux	Prairies dans la zone supérieure des marais salés, dépressions humides entre les dunes et occasionnellement dans des bogs ou des fens ; plante obligée des milieux humides.	Susceptible	Aucun	Moyen	B0303, B0311, B0509, B0510, B0513, B0514, C0105, C0106	B0302, B0304, B0508, B0525, B0533, B0534, C0102, C0103
Botryche à segments spatulés	<i>Botrychium spathulatum</i>	Affleurements, escarpements rocheux, rivages sableux	Milieux ouverts graveleux ou rocheux et bien drainés, souvent à proximité de la mer ; prairies et arbustaines très ouvertes, généralement en compagnie du fraisier de Virginie.	Susceptible	Aucun	Élevé	B0201, B0301, B0303, B0311, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0512, B0519, C0105, C0106, C0201, C0206, C0209, C0302, C0304, C0401, C0405, C0501, C0502, C0504, C0601, C0602, C0701, C0702, C0705, C0709	B0101, B0102, B0104, B0302, B0304, B0309, B0310, B0511, B0516, B0525, B0529, C0102, C0103, C0104, C0207, C0208, C0301, C0303, C0402, C0403, C0404, C0603, C0704, C0711, C0801, C0802, C0805, C0806, C0807, C0808
Botryche pâle	<i>Botrychium pallidum</i>	Landes maritimes, prairies, talus d'éboulis, champs de blocs et graviers exposés	Milieux ouverts graveleux et bien drainés, souvent à proximité de la mer ; prairies et arbustaines très ouvertes, généralement en compagnie du fraisier de Virginie	Susceptible	Aucun	Élevé	B0201, B0301, B0303, B0311, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0512, B0519, C0105, C0106, C0201, C0206, C0209, C0302, C0304, C0401, C0405, C0501, C0502, C0504, C0601, C0602, C0701, C0702, C0705, C0709	B0101, B0102, B0104, B0302, B0304, B0309, B0310, B0511, B0516, B0525, B0529, C0102, C0103, C0104, C0207, C0208, C0301, C0303, C0402, C0403, C0404, C0603, C0704, C0711, C0801, C0802, C0805, C0806, C0807, C0808
Calypso d'Amérique	<i>Calypso bulbosa var. americana</i>	Fens boisés, forêts conifériennes, rivages rocheux et graveleux	Forêts conifériennes humides et moussues calcaires riches en matière organique, le plus souvent à dominance de thuya (cédrères) et souvent en situation riveraine ; occasionnellement, peupleraies boréales.	Susceptible	Aucun	Élevé	B0201, B0301, B0303, B0507, B0509, B0510, B0512, B0519, C0105, C0201, C0209, C0302, C0304, C0401, C0405, C0705	B0102, B0302, B0533
Carex coloré	<i>Carex tincta</i>	Dunes, sables exposés, prairies humides, rivages rocheux et graveleux, terrains urbains	Ruisseaux, rivages et champs graveleux ou sablonneux, sablières et gravières, fossés.	Susceptible	Aucun	Moyen	B0201, B0301, B0303, B0311, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0509, B0510, B0512, B0513, B0514, B0519, C0105, C0106, C0201, C0206, C0209, C0302, C0304, C0401, C0405, C0501, C0502, C0504, C0601, C0602, C0701, C0702, C0703, C0705, C0709	B0101, B0102, B0104, B0302, B0304, B0309, B0310, B0508, B0511, B0516, B0525, B0529, B0533, B0534, C0102, C0103, C0104, C0207, C0208, C0301, C0303, C0402, C0403, C0404, C0603, C0704, C0711, C0801, C0802, C0805, C0806, C0807, C0808
Cranson tridactyle	<i>Cochlearia tridactylites</i>	Rivages rocheux et graveleux, rivages vaseux et dénudés	Rivages maritimes calcaires, sur les hauts de plage (sable ou gravier) et dans la lande	Susceptible	Aucun	Moyen	B0311, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, C0401, C0501, C0502, C0504, C0601, C0602, C0701, C0702, C0705, C0709	B0304, B0525, B0529, C0603, C0704, C0711, C0801, C0802, C0805, C0807, C0808
Cypripède royal	<i>Cypripedium reginae</i>	Fens, fens boisés, forêts conifériennes, rivages rocheux et graveleux	Tourbières minérotropes, cédrères et marécages calcaires, partiellement ouverts ou semi-ouverts ; hauts rivages ; plante calcicole et facultative des milieux humides.	Susceptible	Aucun	Confirmé	B0311	Confirmé : B0525 B0304
Cystoptère laurentienne	<i>Cystopteris laurentiana</i>	Affleurements et escarpements rocheux	Talus, falaises et rochers calcaires, secs à humides et généralement ombragés.	Susceptible	Aucun	Faible	B0311, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, C0401, C0501, C0502, C0504, C0601, C0602, C0701, C0702, C0705, C0709	B0304, B0525, B0529, C0603, C0704, C0711, C0801, C0802, C0805, C0807, C0808
Drave à graines imbriquées	<i>Draba pycnosperma</i>	Affleurements et escarpements rocheux, talus d'éboulis, champs de blocs et graviers exposés	Falaises maritimes, replats d'escarpement, éboulis, zones de cailloutis le long du littoral.	Menacée	Aucun	Moyen	B0201, B0301, B0303, B0311, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0512, B0519, C0105, C0106, C0201, C0206, C0209, C0302, C0304, C0401, C0405, C0501, C0502, C0504, C0601, C0602, C0701, C0702, C0705, C0709	B0101, B0102, B0104, B0302, B0304, B0309, B0310, B0511, B0516, B0525, B0529, C0102, C0103, C0104, C0207, C0208, C0301, C0303, C0402, C0403, C0404, C0603, C0704, C0711, C0801, C0802, C0805, C0806, C0807, C0808

Tableau 11 : Espèces floristiques en situation précaire avec un potentiel de présence non négligeable près des sites d'intervention dans le secteur Gaspésie - Rive nord (suite)

Nom français	Nom latin	Habitat général	Habitat détaillé	Statut de protection		Potentiel de présence dans le secteur	Potentiel de présence près des sites d'intervention	
				Québec	Canada		Sites planifiés	Sites non planifiés
				LEMV	LEP			
Euphorbe à feuilles de renouée	<i>Euphorbia polygonifolia</i>	Dunes et sables exposés, rivages sableux	Rivages sablonneux et graveleux, au-dessus de la laisse de haute mer.	Susceptible	Aucun	Moyen	B0201, B0301, B0303, B0311, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0512, B0519, C0105, C0106, C0201, C0206, C0209, C0302, C0304, C0401, C0405, C0501, C0502, C0504, C0601, C0602, C0701, C0702, C0705, C0709	B0201, B0301, B0303, B0311, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0512, B0519, C0105, C0106, C0201, C0206, C0209, C0302, C0304, C0401, C0405, C0501, C0502, C0504, C0601, C0602, C0701, C0702, C0705, C0709
Gentiane de Macoun, pop de la Gaspésie	<i>Gentianopsis virgata subsp. macounii</i>	Prairies humides	Marais d'eau douce ou saumâtre ; rive sablo-graveleuse.	Menacée	Aucun	Élevé	B0303, B0311, B0502, B0503, B0507, B0509, B0510, B0512, B0513, B0514, B0519, C0105, C0106, C0201, C0202, C0701, C0702, C0703	B0101, B0302, B0304, B0508, B0516, B0525, B0529, B0533, B0534, C0102, C0103, C0104, C0205
Moutarde-tanaisie verte	<i>Descurainia pinnata subsp. brachycarpa</i>	Affleurements et escarpements rocheux, rivages rocheux et graveleux	Hauts rivages rocheux ou sablonneux et exposés, escarpements.	Susceptible	Aucun	Élevé	B0201, B0301, B0303, B0311, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0512, B0519, C0105, C0106, C0201, C0206, C0209, C0302, C0304, C0401, C0405, C0501, C0502, C0504, C0601, C0602, C0701, C0702, C0705, C0709	B0201, B0301, B0303, B0311, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0512, B0519, C0105, C0106, C0201, C0206, C0209, C0302, C0304, C0401, C0405, C0501, C0502, C0504, C0601, C0602, C0701, C0702, C0705, C0709
Pédiculaire des marais	<i>Pedicularis palustris subsp. palustris</i>	Fens et prairies humides	Fens très mouillés, généralement en bordure de mer ; plante obligée des milieux humides.	Susceptible	Aucun	Élevé	B0303, B0311, B0509, B0510, B0513, B0514, C0105, C0106	B0302, B0304, B0508, B0525, B0533, B0534, C0102, C0103
Pissenlit à lobes larges	<i>Taraxacum latilobum</i>	Rivages rocheux et graveleux, rivages sableux, talus d'éboulis, champs de blocs et graviers exposés	Littoral rocheux, replat de falaise, cailloutis.	Susceptible	Aucun	Élevé	B0201, B0301, B0303, B0311, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0512, B0519, C0105, C0106, C0201, C0206, C0209, C0302, C0304, C0401, C0405, C0501, C0502, C0504, C0601, C0602, C0701, C0702, C0705, C0709	B0201, B0301, B0303, B0311, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0512, B0519, C0105, C0106, C0201, C0206, C0209, C0302, C0304, C0401, C0405, C0501, C0502, C0504, C0601, C0602, C0701, C0702, C0705, C0709
Sagine noueuse	<i>Sagina nodosa subsp. nodosa</i>	Rivages rocheux, graveleux et sableux	Talus côtier abrupt, haut rivage maritime ; plante facultative des milieux humides.	Susceptible	Aucun	Moyen	B0201, B0301, B0303, B0311, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0512, B0519, C0105, C0106, C0201, C0206, C0209, C0302, C0304, C0401, C0405, C0501, C0502, C0504, C0601, C0602, C0701, C0702, C0705, C0709	B0101, B0102, B0104, B0302, B0304, B0309, B0310, B0511, B0516, B0525, B0529, C0102, C0103, C0104, C0207, C0208, C0301, C0303, C0402, C0403, C0404, C0603, C0704, C0711, C0801, C0802, C0805, C0806, C0807, C0808
Sagittaire spongieuse	<i>Sagittaria montevidensis subsp. spongiosa</i>	Marais, rivages vaseux dénudés	Marais estuariens ; sur substrat très vaseux, dans les ouvertures des herbaçaias à cirpe des étangs.	Menacée	Aucun	Moyen	B0303, B0311, B0509, B0510, B0513, B0514, C0105, C0106	B0302, B0304, B0508, B0525, B0533, B0534, C0102, C0103
Suéda de Roland	<i>Suaeda rolandii</i>	Marécages et rivages sableux	Marais salé.	Susceptible	Aucun	Moyen	B0303, B0509, B0311, B0510, B0513, B0514, C0105, C0106	B0302, B0304, B0508, B0525, B0533, B0534, C0102, C0103
Valériane des tourbières	<i>Valeriana uliginosa</i>	Fens, fens boisés	Ouvertures dans des cédrières à sphaignes, mélèzin à sphaignes, pessières noires à mélèze et sphaignes et fens arbustifs ; plante calcicole et obligée des milieux humides.	Vulnérable	Aucun	Confirmé	B0311	Confirmé : B0525 B0304
Vergerette à feuilles segmentées	<i>Erigeron compositus - p01, p11</i>	Affleurements et escarpements rocheux, talus d'éboulis, champs de blocs et graviers exposés	Escarpements rocheux (côtières ou non) et talus d'éboulis plus ou moins stabilisés ; plante calcicole.	Vulnérable	Aucun	Faible	B0311, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, C0401, C0501, C0502, C0504, C0601, C0602, C0701, C0702, C0705, C0709	B0304, B0525, B0529, C0603, C0704, C0711, C0801, C0802, C0805, C0807, C0808

Sources : MELCCFP (2022) ; Tardif et coll. (2016) ; Tardif et coll. (2019).

3.2.2 Espèces fauniques

Au total, ce sont 22 espèces fauniques en situation précaire qui ont un potentiel de se trouver à proximité des sites d'intervention, soit un total de dix espèces d'oiseaux, cinq de mammifères, une de tortue, cinq de poissons et une de mollusque (tableau 12). Parmi ces espèces, on en compte quatre dont le statut est menacé, soit le martinet ramoneur, le râle jaune, la petite chauve-souris brune et la pipistrelle de l'Est. On en compte huit dont le statut est vulnérable, soit l'aigle royal, l'arlequin plongeur, le faucon pèlerin, le pygargue à tête blanche, la chauve-souris rousse, la tortue des bois, l'aloise savoureuse et l'éperlan arc-en-ciel (population du sud de l'estuaire).

À proximité des sites d'intervention, on compte deux espèces qui ont été recensées dans un rayon de 150 m. Il s'agit de l'arlequin plongeur et du pygargue à tête blanche (INaturalist, 2024). Le CDPNQ recense également neuf espèces dans un rayon de 1 km des sites et dont l'habitat préférentiel est présent près des sites. Il s'agit de l'arlequin plongeur, du bruant de Nelson, de la chauve-souris cendrée, de la chauve-souris rousse, du faucon pèlerin, du martinet ramoneur, de la pipistrelle de l'Est, du pygargue à tête blanche et de la tortue des bois.

Du côté des oiseaux, six espèces ont un potentiel quelconque de nicher près des sites d'intervention. L'hirondelle de rivage pourrait utiliser les talus sablonneux pour se reproduire, alors que le râle jaune pourrait utiliser la partie supérieure des marais comme site de reproduction. L'aigle royal, l'engoulevent d'Amérique, le faucon pèlerin, l'hirondelle rustique, le martinet ramoneur et le pygargue à tête blanche pourraient utiliser les battures et les milieux ouverts situés le long des sites pour s'alimenter en périphérie de leurs nids établis sur des structures en milieu urbain ou le long de falaises. Le bruant de Nelson et l'arlequin plongeur pourraient également se trouver le long des sites d'intervention en période de migration, pour se nourrir et s'abriter.

Du côté des mammifères, les chauves-souris pourraient utiliser les milieux ouverts, les friches, les battures et les milieux urbains et périurbains pour s'alimenter en insectes. Ces espèces se reproduisent toutefois plutôt en milieu forestier.

La tortue des bois pourrait être repérée en périphérie des cours d'eau se jetant dans l'estuaire. Cette espèce affectionne particulièrement les rives sablonneuses et les aulnaies pouvant se trouver à l'embouchure des rivières tributaires du Saint-Laurent.

Du côté de la faune ichtyenne, l'aloise savoureuse, l'anguille d'Amérique, le bar rayé, l'éperlan arc-en-ciel et l'esturgeon noir pourraient se trouver en milieu aquatique, le long des sites d'intervention. Le potentiel de reproduction est toutefois nul pour ces espèces, à l'exception de l'éperlan arc-en-ciel, qui fraie dans les cours d'eau en eau douce, et de l'esturgeon noir, dont les sites de reproduction ne sont pas bien documentés. Le potentiel de reproduction pour ces deux dernières espèces est toutefois jugé comme étant faible. Quant à l'alasmidonte rugueuse, elle pourrait se trouver dans les cours d'eau douce situés près des sites d'intervention.

Tableau 12 : Espèces fauniques en situation précaire avec un potentiel de présence non négligeable près des sites d'intervention dans le secteur Gaspésie - Rive nord

Nom français	Nom latin	Habitat	Statut de protection		Potentiel de présence dans le secteur			Potentiel de présence aux sites d'intervention inclus au programme d'intervention		
			Québec	Canada	Reproduction	Migration	Hivernage	Sites planifiés	Sites non planifiés	
			LEMV	LEP						
Oiseaux										
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	Fréquente habituellement les régions montagneuses entrecoupées de vallées et de canyons aux versants rocheux et escarpés. On le rencontre dans la toundra, la taïga et la forêt boréale, où il occupe les forêts ouvertes d'épinettes noires à lichens ou à mousses et les prairies herbacées et arbustives. Cette espèce niche habituellement sur les corniches des falaises et parfois dans un arbre.	Vulnérable	Aucun	Nul	Faible	Nul	Tous les sites	Tous les sites	
Arlequin plongeur	<i>Histrionicus histrionicus</i>	Se reproduit en eau douce, le long des rivières aux eaux vives.	Vulnérable	Préoccupante (population de l'Est)	Nul	Élevé	Élevé	Confirmé : B0501 Milieu aquatique	Confirmé : B0529, C0708 Milieu aquatique	
Bruant de Nelson	<i>Ammospiza nelsoni</i>	L'habitat de ce bruant se résume à une mince bande de marais salé ou saumâtre le long des côtes ou des îles et plus rarement de marais d'eau douce.	Susceptible	Aucun	Nul	Élevé	Nul	B0303, B0311, B0509, B0510, B0513, B0514, C0105, C0106	B0302, B0508, B0533, B0534, C0102, C0103, C0104, C0207, C0303, C0603, C0704, C0706, C0710, C0711, C0801, C0802, C0805, C0806, C0807, C0808	
Engoulement d'Amérique	<i>Chordeiles minor</i>	Insectivore aérien près des plans d'eau et en milieu urbain. Milieux ouverts aux sols dépourvus de végétation tels que les affleurements rocheux, les parterres de coupe, les brûlis, les tourbières et les rives de sable ou de gravier ; les toits de gravier.	Susceptible	Préoccupante	Faible	Faible	Nul	B0301, B0303, B0507, B0509, B0510, B0511, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0509, B0510, B0512, B0510, B0512, B0513, B0514, B0519, C0105, C0106, C0105, C0106, C0201, C0202, C0209, C0302, C0304, C0401, C0405, C0501, C0502, C0503, C0504, C0601, C0602, C0701, C0702, C0703, C0705, C0709	B0101, B0302, B0104, B0304, B0310, B0508, B0511, B0516, B0525, B0529, B0533, B0534, C0102, C0103, C0104, C0207, C0303, C0603, C0704, C0706, C0708, C0710, C0711, C0801, C0802, C0805, C0806, C0807, C0808	
Faucon pèlerin (sous espèce anatum)	<i>Falco peregrinus anatum</i>	Grands espaces libres tels que les cours d'eau, les marais, les plages, les vasières et les champs. Niche sur les falaises ou les structures anthropiques.	Vulnérable	Aucun	Nul	Moyen	Nul	B0301, B0303, B0311, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0509, B0510, B0512, B0513, B0514, B0519, C0105, C0106, C0201, C0202, C0209, C0302, C0304, C0401, C0405, C0501, C0502, C0503, C0504, C0601, C0602, C0701, C0702, C0703, C0705, C0709	B0101, B0102, B0104, B0302, B0304, B0309, B0508, B0511, B0516, B0525, B0529, B0533, B0534, C0102, C0103, C0104, C0205, C0207, C0301, C0303, C0403, C0404, C0603, C0704, C0706, C0708, C0710, C0711, C0801, C0802, C0805, C0806, C0807, C0808	
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	À proximité des cours d'eau ou plans d'eau, sablières. Niche dans les falaises sablonneuses.	Aucun	Menacée	Moyen	Élevé	Nul	B0301, B0303, B0311, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0509, B0510, B0512, B0513, B0514, B0519, C0105, C0201, C0209, C0302, C0304, C0401, C0405, C0501, C0502, C0503, C0504, C0601, C0602, C0701, C0702, C0703, C0705, C0709	B0101, B0102, B0104, B0302, B0304, B0309, B0301, B0508, B0511, B0516, B0525, B0529, B0533, B0534, C0102, C0103, C0104, C0205, C0207, C0301, C0303, C0403, C0404, C0603, C0704, C0706, C0708, C0710, C0711, C0801, C0802, C0805, C0806, C0807, C0808	
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Milieux ouverts, à proximité des fermes et des cours d'eau, où les insectes abondent et où des bâtiments ou d'autres structures lui permettent d'aménager son nid dans un endroit abrité.	Aucun	Menacée	Moyen	Moyen	Nul	B0301, B0303, B0311, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0509, B0510, B0512, B0513, B0514, B0519, C0105, C0106, C0201, C0202, C0302, C0304, C0405, C0504, C0601, C0602, C0701, C0702, C0703, C0705, C0709	B0101, B0102, B0104, B0302, B0304, B0310, B0508, B0511, B0516, B0525, B0529, B0533, B0534, C0102, C0103, C0104, C0205, C0207, C0303, C0603, C0704, C0706, C0710, C0711, C0801, C0805, C0806, C0807, C0808	
Martinet ramoneur	<i>Chaetura pelagica</i>	Niche dans les cheminées en milieu urbain ou dans les arbres creux en milieu naturel. Insectivore aérien.	Menacée	Menacée	Faible	Moyen	Nul	B0201, B0301, B0303, B0311, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0509, B0510, B0512, B0513, B0514, B0519, C0105, C0106, C0201, C0202, C0209, C0302, C0304, C0401, C0405, C0501, C0502, C0503, C0504, C0601, C0602, C0701, C0702, C0703, C0705, C0709	B0102, B0104, B0302, B0303, B0304, B0309, B0310, B0508, B0509, B0511, B0525, B0529, B0533, B0603, C0102, C0205, C0207, C0208, C0301, C0303, C0402, C0403, C0404, C0704, C0706, C0708, C0710, C0711, C0801, C0802, C0805, C0806, C0807, C0808	
Pygargue à tête blanche	<i>Haliaeetus leucocephalus</i>	Niche sur de grands arbres, à proximité des lacs ou des rivières riches en poissons, présentant des zones de rapides ou à faible courant libres de glace tôt dans l'année.	Vulnérable	Aucun	Moyen	Élevé	Élevé	Confirmé : C0201, C0705 B0301, B0303, B0311, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0509, B0510, B0512, B0513, B0514, B0519, C0105, C0209, C0302, C0304, C0401, C0405, C0501, C0502, C0503, C0504, C0601, C0602, C0701, C0702, C0703, C0705, C0709	B0101, B0102, B0104, B0302, B0304, B0309, B0508, B0511, B0516, B0525, B0529, B0533, B0534, C0102, C0103, C0104, C0207, C0301, C0303, C0403, C0404, C0603, C0704, C0706, C0708, C0710, C0711, C0801, C0802, C0805, C0806, C0807, C0808	
Râle jaune	<i>Coturnicops noveboracensis</i>	En période de nidification, le râle jaune habite de préférence la partie supérieure des marais d'eau douce et d'eau saumâtre de grande étendue, où la végétation est dense et courte. Les marais à carex dense ou autres plantes basses sont les milieux qu'il affectionne plus particulièrement.	Menacée	Préoccupante	Moyen	Moyen	Nul	B0303, B0311, B0509, B0510, B0513, B0514, C0105, C0106	B0302, B0304, B0507, B0525, B0533, B0534, C0102, C0103	

Tableau 12 : Espèces fauniques en situation précaire avec un potentiel de présence non négligeable près des sites d'intervention dans le secteur Gaspésie - Rive nord (suite)

Nom français	Nom latin	Habitat	Statut de protection		Potentiel de présence dans le secteur			Potentiel de présence aux sites d'intervention inclus au programme d'intervention		
			Québec	Canada	Reproduction	Migration	Hivernage	Sites planifiés	Sites non planifiés	
			LEMV	LEP						
Mammifères										
Chauve-souris argentée	<i>Lasionycteris noctivagans</i>	Milieux forestiers de conifères préférentiellement et de feuillus accessoirement, à proximité des plans d'eau et des milieux humides. Espèce fréquentant les lieux où il y a des lampadaires et où se concentrent les insectes.	Susceptible	Aucun	Nul	Moyen	Nul	B0201, B0301, B0303, B0311, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0509, B0510, B0512, B0513, B0514, B0519, C0105, C0106, C0201, C0202, C0209, C0302, C0304, C0401, C0405, C0501, C0502, C0503, C0504, C0601, C0602, C0701, C0702, C0703, C0705, C0709	B0101, B0102, B0104, B0301, B0302, B0304, B0309, B0310, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0508, B0509, B0510, B0511, B0512, B0513, B0514, B0519, B0525, B0533, B0534, C0102, C0103, C0104, C0205, C0207, C0208, C0301, C0303, C0402, C0403, C0404, C0603, C0704, C0706, C0708, C0710, C0801, C0805, C0806, C0808	
Chauve-souris cendrée	<i>Lasiurus cinereus</i>	Milieux forestiers de conifères préférentiellement et de feuillus accessoirement, principalement dans les clairières à proximité des plans d'eau et des milieux humides. Espèce fréquentant les lieux où il y a des lampadaires et où se concentrent les insectes.	Susceptible	Aucun	Nul	Moyen	Nul	B0201, B0301, B0303, B0311, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0509, B0510, B0512, B0513, B0514, B0519, C0105, C0106, C0201, C0202, C0209, C0302, C0304, C0401, C0405, C0501, C0502, C0503, C0504, C0601, C0602, C0701, C0702, C0703, C0705, C0709	B0101, B0102, B0104, B0301, B0302, B0304, B0309, B0310, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0508, B0509, B0510, B0511, B0512, B0513, B0514, B0519, B0525, B0533, B0534, C0102, C0103, C0104, C0205, C0207, C0208, C0301, C0303, C0402, C0403, C0404, C0603, C0704, C0706, C0708, C0710, C0801, C0805, C0806, C0808	
Chauve-souris rousse	<i>Lasiurus borealis</i>	Peuplements forestiers mixtes ou de conifères matures, clairières, rivières, lacs, étangs et milieu périurbain. Espèce fréquentant les lieux où il y a des lampadaires et où se concentrent les insectes. Moindrement trouvée dans les habitats forestiers fragmentés.	Vulnérable	Aucun	Nul	Moyen	Nul	B0201, B0301, B0303, B0311, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0509, B0510, B0512, B0513, B0514, B0519, C0105, C0106, C0201, C0202, C0209, C0302, C0304, C0401, C0405, C0501, C0502, C0503, C0504, C0601, C0602, C0701, C0702, C0703, C0705, C0709	B0101, B0102, B0104, B0301, B0302, B0304, B0309, B0310, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0508, B0509, B0510, B0511, B0512, B0513, B0514, B0519, B0525, B0533, B0534, C0102, C0103, C0104, C0205, C0207, C0208, C0301, C0303, C0402, C0403, C0404, C0603, C0704, C0706, C0708, C0710, C0801, C0805, C0806, C0808	
Petite chauve-souris brune	<i>Myotis lucifugus</i>	Milieux forestiers à proximité des lacs, des cours d'eau, des étangs, des marécages, en lisière des clairières et des routes. En milieux périurbains et urbains avec présence de boisés.	Menacée	En voie de disparition	Nul	Moyen	Nul	B0201, B0301, B0303, B0311, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0509, B0510, B0512, B0513, B0514, B0519, C0105, C0106, C0201, C0202, C0209, C0302, C0304, C0401, C0405, C0501, C0502, C0503, C0504, C0601, C0602, C0701, C0702, C0703, C0705, C0709	B0101, B0102, B0104, B0301, B0302, B0304, B0309, B0310, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0508, B0509, B0510, B0511, B0512, B0513, B0514, B0519, B0525, B0533, B0534, C0102, C0103, C0104, C0205, C0207, C0208, C0301, C0303, C0402, C0403, C0404, C0603, C0704, C0706, C0708, C0710, C0801, C0805, C0806, C0808	
Pipistrelle de l'Est	<i>Perimyotis subflavus</i>	Principalement en forêt tempérée nordique, à proximité des cours d'eau calmes, des plans d'eau et des milieux humides. Détectée aussi en milieu urbain et périurbain dans le sud du Québec. Moindrement trouvée dans les habitats forestiers fragmentés.	Menacée	En voie de disparition	Nul	Moyen	Nul	B0201, B0301, B0303, B0311, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0509, B0510, B0512, B0513, B0514, B0519, C0105, C0106, C0201, C0202, C0209, C0302, C0304, C0401, C0405, C0501, C0502, C0503, C0504, C0601, C0602, C0701, C0702, C0703, C0705, C0709	B0101, B0102, B0104, B0302, B0304, B0309, B0310, B0508, B0511, B0516, B0525, B0529, B0533, B0534, C0102, C0103, C0104, C0205, C0207, C0208, C0301, C0303, C0402, C0403, C0404, C0403, C0404, C0603, C0704, C0706, C0708, C0710, C0711, C0801, C0802, C0805, C0806, C0807, C0808	
Amphibiens et reptiles										
Tortue des bois	<i>Glyptemys insculpta</i>	Associée aux rivières sinuées dont le fond est sablonneux et pierreux et aux aulnaies basses près des cours d'eau.	Vulnérable	Menacée	Faible	Sans objet	Faible	B0303, B0311, B0501, B0502, B0503, B0504, B0505, B0507, B0509, B0510, B0512, B0513, B0514, B0519, C0105, C0106, C0201, C0202, C0302, C0304, C0504, C0602, C0701, C0702, C0703, C0705, C0709	B0101, B0302, B0508, B0511, B0516, B0525, B0529, B0533, B0534, C0102, C0103, C0104, C0205, C0207, C0303, C0603, C0706, C0710, C0801, C0805, C0806, C0808	
Poissons et mollusques										
Alasmidonte rugueuse	<i>Alasmidonta marginata</i>	Rivières d'eau douce.	Susceptible	Aucun	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Milieu aquatique	Milieu aquatique	
Alose savoureuse	<i>Alosa sapidissima</i>	Espèce anadrome qui vit principalement en eau salée. Remonte le fleuve Saint-Laurent pour frayer dans les grandes rivières.	Vulnérable	Aucun	Nul	Moyen	Nul	Milieu aquatique	Milieu aquatique	
Anguille d'Amérique	<i>Anguilla rostrata</i>	N'importe quel type de lacs et de rivières, eaux saumâtres. Migration et reproduction en mer.	Susceptible	Aucun	Nul	Moyen	Moyen	Milieu aquatique	Milieu aquatique	
Bar rayé	<i>Morone saxatilis</i>	Fleuve Saint-Laurent.	Aucun	En voie de disparition (population du fleuve Saint-Laurent)	Nul	Élevé	Nul	Milieu aquatique	Milieu aquatique	
Éperlan arc-en-ciel	<i>Osmerus mordax</i>	Sud de l'estuaire du Saint-Laurent, entre Lévis et Sainte-Anne-des-Monts.	Vulnérable (population du sud de l'estuaire du Saint-Laurent)	Aucun	Faible	Élevé	Élevé	Milieu aquatique	Milieu aquatique	
Esturgeon noir	<i>Acipenser oxyrinchus</i>	Tronçon du Saint-Laurent, de Portneuf, dans l'estuaire, jusqu'au golfe.	Susceptible	Aucun	Faible	Faible	Faible	Milieu aquatique	Milieu aquatique	

Sources : AONQ (2019) ; Partenariat Données Québec (2023a, 2023, 2023c et 2023d) ; Robert et coll. (2019) ; AARQ (2023) ; Prescott et Richard (2014) ; iNaturalist (2023) ; NatureServe (2024).

3.3 Gaspésie - Baie-des-Chaleurs

3.3.1 Espèces floristiques

Au total, on regroupe 17 espèces floristiques en situation précaire avec un potentiel de présence aux sites d'intervention du secteur de la Gaspésie - Baie-des-Chaleurs (tableau 13). Six d'entre elles sont menacées, soit l'arabette du Québec, la cicutaire de Victorin, la drave à graines imbriquées, la gentiane de Macoun (population de la Gaspésie), la sagittaire spongieuse et l'aster du golfe Saint-Laurent, et deux d'entre elles sont vulnérables, soit l'aster d'Anticosti et la valériane des tourbières.

On trouve trois espèces dont les occurrences sont rapportées à moins de 150 m des sites, soit le calypso d'Amérique, le cypripède royal et la valériane des tourbières (INaturalist, 2024). Typiques des milieux humides, ce type d'habitat est toutefois peu représenté à l'échelle des sites d'intervention du secteur. En plus de ces espèces, six autres sont recensées par le CDPNQ dans un rayon de 1 km des sites d'intervention et ayant des habitats préférentiels à proximité de ceux-ci, soit la drave à graines imbriquées, la gentiane de Macoun (population de la Gaspésie), la pédiculaire des marais, la sagittaire spongieuse, l'aster d'Anticosti et l'aster subulé.

Parmi la liste d'espèces potentielles, deux d'entre elles ont un potentiel jugé élevé d'être présentes à proximité des sites d'intervention. La drave à graines imbriquées affectionne particulièrement les falaises maritimes, les éboulis et les escarpements ainsi que les substrats caillouteux des zones littorales, des habitats qui sont présents aux environs de 35 sites. Quant à la gentiane de Macoun (population de la Gaspésie), elle pourrait être présente dans les marais d'eau douce et saumâtres ainsi que le long des rives de sable et de gravier qui se trouvent à proximité de près de 35 sites d'intervention, dont 14 sont planifiés.

Du côté des espèces dont le potentiel a été jugé comme moyen, les marais salés et les herbaçaires près des sites pourraient potentiellement abriter le bident différent, la cicutaire de Victorin, la sagittaire spongieuse, le Suéda de Roland et l'aster subulé. Quant aux rives caillouteuses et graveleuses, elles pourraient être favorables à l'euphorbe à feuilles de renouée, l'aster d'Anticosti, l'aster subulé et le pissenlit à lobes larges.

Certaines espèces ont un potentiel jugé faible d'être présentes près des sites. C'est le cas de l'arabette du Québec, qui recherche les escarpements calcaires, et le cranson tridactyle, qui affectionne les rivages sablonneux calcaires. Ces habitats sont très peu présents à l'échelle des sites d'intervention. La pédiculaire des marais, le cypripède royal et la valériane des tourbières pourraient potentiellement se trouver dans les tourbières en bordure de mer, alors que l'aster du golfe Saint-Laurent pourrait se trouver en périphérie des barachois, des bassins ou des étangs isolés de la mer par des flèches littorales ou des tombolos.

3.3.2 Espèces fauniques

Au total, 24 espèces fauniques en situation précaire ont un certain potentiel de se trouver à proximité des sites d'intervention (tableau 14) dont 15 d'oiseaux, quatre de mammifères, une de tortue et quatre de poissons. Le grèbe esclavon, le martinet ramoneur, la petite-chauve-souris brune, la pipistrelle de l'Est et le râle jaune ont un statut menacé, alors que l'aigle royal, l'alose savoureuse, l'arlequin plongeur, la chauve-souris rousse, le faucon pèlerin, le garrot d'Islande, le pygargue à tête blanche et la tortue des bois ont un statut vulnérable.

À proximité des sites, on compte le grèbe esclavon qui a été répertorié à moins de 150 m des sites (INaturalist, 2024). Du côté du CDPNQ, on note à moins d'un kilomètre des sites des occurrences de l'arlequin plongeur, du bruant de Nelson, du faucon pèlerin, du martinet ramoneur, du pygargue à tête blanche, de la chauve-souris cendrée, de la chauve-souris rousse, de la pipistrelle de l'Est et de la tortue des bois, soient des espèces ayant un quelconque potentiel de se trouver près des sites en fonction de leurs habitats préférentiels.

Tableau 13 : Espèces floristiques en situation précaire avec un potentiel de présence non négligeable près des sites d'intervention dans le secteur Gaspésie - Baie-des-Chaleurs

Nom français	Nom latin	Habitat général	Habitat détaillé	Statut de protection		Potentiel de présence dans le secteur	Potentiel de présence près des sites d'intervention	
				Québec	Canada		Sites planifiés	
				LEMV	LEP		Sites non planifiés	
Arabette du Québec	<i>Boechera quebecensis</i>	Affleurements, escarpements rocheux, talus d'éboulis, champs de blocs et graviers exposés	Rebord des escarpements calcaires situés le long de falaises maritimes ou de rivières.	Menacée	En voie de disparition	Faible	A0102, A0106, B0608	A0104, A0105, B0607
Aster d'Anticosti	<i>Sympyotrichum anticostense</i>	Rivages rocheux ou graveleux	Platières caillouteuses de rivières ; plante calcicole.	Vulnérable	Préoccupante	Moyen	A0102, A0103, A0106, A0201, A0805, A0901, A1001, A1301, A1501, B0602, B0603, B0608, B0901, B0902, B0903	A0101, A0104, A0105, A0202, A0401, A0801, A0803, A0804, A0806, A1002, A1302, A1502, A1503, A1504, A1508, A1601, A1703, B0604, B0606, B0607, B0802, B0904, B0905, B0906, B0910
Aster du golfe Saint-Laurent	<i>Sympyotrichum laurentianum</i>	Prairies humides et rivages sableux	Pourtour des lagunes, bassins ou étangs isolés de la mer par des cordons dunaires, sur substrat sableux humide, entre les étendues d'eau et la végétation plus dense des marais.	Menacée	Menacée	Faible	A0102, A0103, A0106, A0201, A0805, A0901, A1301, A1501, B0602, B0603, B0608, B0901, B0902, B0903	A0105, A0401, A0801, A0803, A0804, A0806, A1302, A1502, A1503, A1504, A1505, A1601, A1703, B0604, B0607, B0802, B0904, B0905, B0906
Aster subulé	<i>Sympyotrichum subulatum var. subulatum</i>	Rivages vaseux et dénudés	Rives caillouteuses dans la partie inférieure des marais salés ; plante facultative des milieux humides.	Susceptible	Aucun	Moyen	A0102, A0106, A0805, A0901, A1501	A0105, A0401, A0804, A0806, A1302, A1502, A1503, A1504, A1601 A1703, B0802
Bident différent	<i>Bidens heterodoxa</i>	Prairies humides et rivages sableux	Prairies dans la zone supérieure des marais salés, dépressions humides entre les dunes et occasionnellement dans des bogs ou des fens ; plante obligée des milieux humides.	Susceptible	Aucun	Moyen	A0102, A0106, A0805, A0901, A1501	A0401, A0804, A0806, A1302, A1502, A1503, A1601, A01703, B0802
Calypso d'Amérique	<i>Calypso bulbosa var. americana</i>	Fens boisés, forêts conifériennes, rivages rocheux et graveleux	Forêts conifériennes humides et moussues calcaires riches en matière organique, le plus souvent à dominance de thuya (cédrères) et souvent en situation riveraine ; occasionnellement, peupleraies boréales.	Susceptible	Aucun	Confirmé	Confirmé : A1501 A0103, A0805, A1301, B0602, B0603	A0801, A0804, A1503, A1601, B0606, B0904, B0910
Cicutaire de Victorin	<i>Cicuta maculata var. victorinii</i>	Prairies humides	Marais intertidaux, dans les prairies et les herbaies des étages supérieur ou moyen de l'hydrolittoral ; plante obligée des milieux humides.	Menacée	Préoccupante	Moyen	A0102, A0106, A0805, A0901, A1501	A0401, A0804, A0806, A1302, A1502, A1503, A1601, A01703, B0802
Cranson tridactyle	<i>Cochlearia tridactylites</i>	Rivages rocheux et graveleux, rivages vaseux et dénudés	Rivages maritimes calcaires, sur les hauts de plage (sable ou gravier) et dans la lande.	Susceptible	Aucun	Faible	A0102, A0106, B0608	A0104, A0105, B0607
Cypripède royal	<i>Cypripedium reginae</i>	Fens, fens boisés, forêts conifériennes, rivages rocheux et graveleux	Tourbières minérotropes, cédrères et marécages calcaires, partiellement ouverts ou semi-ouverts ; hauts rivages ; plante calcicole et facultative des milieux humides.	Susceptible	Aucun	Confirmé	Confirmé : A1301, A1501 A0102, A0106	Confirmé : A0803
Drave à graines imbriquées	<i>Draba pycnosperma</i>	Affleurements et escarpements rocheux, talus d'éboulis, champs de blocs et graviers exposés	Falaises maritimes, replats d'escarpement, éboulis, zones de cailloutis le long du littoral.	Menacée	Aucun	Élevé	A0102, A0103, A0106, A0201, A0805, A0901, A1001, A1301, A1501, B0602, B0608, B0901, B0903	A0101, A0202, A0104, A0105, A0401, A0801, A0803, A0804, A0806, A1002, A1302, A1502, A1504, A1505, A1508, B0604, B0606, B0607, B0802, B0904, B0906, B0910
Euphorbe à feuilles de renouée	<i>Euphorbia polygonifolia</i>	Dunes et sables exposés, rivages sableux	Rivages sablonneux et graveleux, au-dessus de la laisse de haute mer.	Susceptible	Aucun	Moyen	A0102, A0103, A0106, A0201, A0805 A0901, A1301, B0602, B0603, B0608, B0901, B0902, B0903	A0401, A0801, A0803, A0804, A0806, A1302, A1505, A1601, B0604, B0607, B0802, B0904, B0905, B0906
Gentiane de Macoun, pop de la Gaspésie	<i>Gentianopsis virgata subsp. macounii</i>	Prairies humides	Marais d'eau douce ou saumâtre ; rive sablo-graveleuse.	Menacée	Aucun	Élevé	A0102, A0103, A0106, A0201, A0805, A0901, A1301, A1501, B0602, B0603, B0608, B0901, B0902, B0903	A0105, A0401, A0801, A0803, A0804, A0806, A1302, A1502, A1503, A1505, A1601, A1703, B0604, B0607, B0802, B0904, B0905, B0906
Pédiculaire des marais	<i>Pedicularis palustris subsp. palustris</i>	Fens et prairies humides	Fens très mouillés, généralement en bordure de mer ; plante obligée des milieux humides.	Susceptible	Aucun	Faible	A0102, A0106, A0805, A0901, A1501	A0105, A0401, A0804, A0806, A1302, A1502, A1503, A1504, A1601, A1703, B0802
Pissenlit à lobes larges	<i>Taraxacum latilobum</i>	Rivages rocheux et graveleux, rivages sableux, talus d'éboulis, champs de blocs et graviers exposés	Littoral rocheux, replat de falaise, cailloutis.	Susceptible	Aucun	Moyen	A0102, A0103, A0106, A0201, A0805, A0901, A1001, A1301, A1501, B0602, B0608, B0901, B0903	A0101, A0104, A0105, A0202, A0401, A0801, A0803, A0804, A0806, A1002, A1302, A1502, A1504, A1505, A1508, B0604, B0606, B0607, B0802, B0904, B0906, B0910
Sagittaire spongieuse	<i>Sagittaria montevidensis subsp. spongiosa</i>	Marais, rivages vaseux dénudés	Marais estuariens ; sur substrat très vaseux, dans les ouvertures des herbaies à scirpe des étangs.	Menacée	Aucun	Moyen	A0102, A0106, A0805, A0901, A1501	A0105, A0401, A0804, A0806, A1302, A1502, A1503, A1504, A1601, A1703, B0802
Suéda de Roland	<i>Suaeda rolandii</i>	Marécages et rivages sableux	Marais salé.	Susceptible	Aucun	Moyen	A0102, A0106, A0805, A0901, A1501	A0105, A0401, A0804, A0806, A1302, A1502, A1503, A1504, A1601, A1703, B0802
Valériane des tourbières	<i>Valeriana uliginosa</i>	Fens, fens boisés	Ouvertures dans des cédrères à sphagnes, mélézin à sphagnes, pessières noires à mélèze et sphagnes et fens arbustifs ; plante calcicole et obligée des milieux humides.	Vulnérable	Aucun	Confirmé	A0102, A0106	Confirmé : B0525 A0105, A0401, A0806, A1503, A1504, B0802

Tableau 14 : Espèces fauniques en situation précaire avec un potentiel de présence non négligeable près des sites d'intervention dans le secteur Gaspésie - Baie-des-Chaleurs

Nom français	Nom latin	Habitat	Statut de protection		Potentiel de présence dans le secteur			Potentiel de présence aux sites d'intervention inclus au programme d'intervention	
			Québec	Canada	Reproduction	Migration	Hivernage	Sites planifiés	Sites non planifiés
			LEMV	LEP					
Oiseaux									
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	Fréquente habituellement les régions montagneuses entrecoupées de vallées et de canyons aux versants rocheux et escarpés. On le rencontre dans la toundra, la taïga et la forêt boréale, où il occupe les forêts ouvertes d'épinettes noires à lichens ou à mousses et les prairies herbacées et arbustives. Cette espèce niche habituellement sur les corniches des falaises et parfois dans un arbre.	Vulnérable	Aucun	Nul	Faible	Nul	Tous les sites	Tous les sites
Arlequin plongeur	<i>Histrionicus histrionicus</i>	Se reproduit en eau douce, le long des rivières aux eaux vives.	Vulnérable	Préoccupante (population de l'Est)	Nul	Élevé	Élevé	Milieu aquatique	Milieu aquatique
Bruant de Nelson	<i>Ammospiza nelsoni</i>	L'habitat de ce bruant se résume à une mince bande de marais salé ou saumâtre le long des côtes ou des îles et plus rarement de marais d'eau douce.	Susceptible	Aucun	Nul	Élevé	Nul	A0102, A0805, A0106, A0901, A1501	A0105, A0401, A0804, A0806, A1302, A1502, A1503, A1504, A1601, A1703, B0802
Engoulevent d'Amérique	<i>Chordeiles minor</i>	Insectivore aérien près des plans d'eau et en milieu urbain. Milieux ouverts aux sols dépourvus de végétation tels que les affleurements rocheux, les parterres de coupe, les brûlis, les tourbières et les rives de sable ou de gravier ; les toits de gravier.	Susceptible	Préoccupante	Faible	Faible	Nul	A0102, A0103, A0106, A0201, A0805, A0901, A1001, A1301, A1501, B0602, B0603, B0608, B0901, B0902, B0903	A0101, A0104, A0105, A0202, A0401, A0801, A0803, A0804, A0806, A1002, A1302, A1502, A1503, A1504, A1505, A1508, A1601, A1703, B0604, B0606, B0607, B0802, B0904, B0905, B0906, B0910
Faucon pèlerin (sous espèce anatum)	<i>Falco peregrinus anatum</i>	Grands espaces libres tels que les cours d'eau, les marais, les plages, les vasières et les champs. Niche sur les falaises ou les structures anthropiques.	Vulnérable	Aucun	Nul	Moyen	Nul	A0102, A0103, A0106, A0201, A0805, A0901, A1001, A1301, A1501, B0602, B0603, B0608, B0901, B0902, B0903	A0101, A0104, A0105, A0202, A0401, A0801, A0803, A0804, A0806, A1002, A1302, A1502, A1503, A1504, A1505, A1508, A1601, A1703, B0604, B0606, B0607, B0802, B0904, B0905, B0906, B0910
Garrot d'Islande	<i>Bucephala islandica</i>	Petits lacs alcalins sans poisson (< 15 ha) situés à la tête des bassins versants, en altitude (> 500 m).	Vulnérable	Préoccupante (sous-espèce de l'Est)	Nul	Moyen	Nul	Milieu aquatique	Milieu aquatique
Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>	Il niche généralement en eau douce et, occasionnellement, en eau saumâtre, dans de petits étangs semi-permanents ou permanents. Il niche également dans des marais et des baies peu profondes aux abords des lacs.	Menacée	En voie de disparition (population des îles de la Madeleine)	Nul	Moyen	Nul	Confirmé : B0608 A0102, A0103, A0106, A0201, A0805, A0901, A1001, A1301, A1501, B0602, B0603, B0901, B0902, B0903	A0101, A0104, A0105, A0202, A0401, A0801, A0803, A0804, A0806, A1002, A1302, A1502, A1503, A1504, A1505, A1508, A1601, A1703, B0604, B0606, B0607, B0802, B0904, B0905, B0906, B0910
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	Marais où la végétation herbacée atteint une hauteur se situant entre 50 cm et 1 m. Par contre, il fréquente aussi plusieurs autres types de milieux ouverts tels que les prairies humides, certaines terres agricoles et même la toundra arctique.	Susceptible	Préoccupante	Nul	Élevé	Nul	A0102, A0106, A0805, A0901, A1501	A0105, A0401, A0804, A0806, A1302, A1502, A1503, A1504, A1601, A1703, B0802
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	À proximité des cours d'eau ou plans d'eau, sablières. Niche dans les falaises sablonneuses.	Aucun	Menacée	Élevé	Élevé	Nul	A0102, A0103, A0106, A0201, A0805, A0901, A1001, A1301, A1501, B0602, B0603, B0608, B0901, B0902, B0903	A0101, A0104, A0105, A0202, A0401, A0801, A0803, A0804, A0806, A1002, A1302, A1502, A1503, A1504, A1505, A1508, A1601, A1703, B0604, B0606, B0607, B0802, B0904, B0905, B0906, B0910
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Milieux ouverts, à proximité des fermes et des cours d'eau, où les insectes abondent et où des bâtiments ou d'autres structures lui permettent d'aménager son nid dans un endroit abrité.	Aucun	Menacée	Moyen	Élevé	Nul	A0102, A0103, A0106, A0201, A0805, A0901, A1001, A1301, A1501, B0602, B0603, B0608, B0901, B0902, B0903	A0101, A0104, A0105, A0202, A0401, A0801, A0803, A0804, A0806, A1002, A1302, A1502, A1503, A1504, A1505, A1508, A1601, A1703, B0604, B0606, B0607, B0802, B0904, B0905, B0906, B0910
Martinet ramoneur	<i>Chaetura pelasgica</i>	Niche dans les cheminées en milieu urbain ou dans les arbres creux en milieu naturel. Insectivore aérien.	Menacée	Menacée	Faible	Moyen	Nul	A0102, A0103, A0106, A0805, A0901, A1001, A1301, B0602, B0603, B0608, B0902, B0903	A0101, A0104, A0105, A0202, A0401, A0801, A0804, A1302, A1503, A1504, A1508, A1601, A1703, B0606, B0607, B0802, B0904, B0905, B0906, B0910
Océanite cul-blanc	<i>Hydrobates leucorhous</i>	Oiseau pélagique qui niche sur des îles extracôtières au sein de populations isolées dans l'Atlantique Nord et le Pacifique Nord.	Susceptible	Aucun	Nul	Faible	Nul	Milieu aquatique	Milieu aquatique
Phalarope à bec étroit	<i>Phalaropus lobatus</i>	Zones humides, îles des rivières et plages aux bords des lacs.	Aucun	Préoccupante	Nul	Moyen	Nul	A0102, A0103, A0106, A0201, A0805, A00901, A1001, A1301, A1501, B0602, B0603, B0608, B0901, B0902, B0903	A0101, A0104, A0105, A0202, A0401, A0801, A0803, A0804, A0806, A1002, A1302, A1502, A1503, A1504, A1508, A1601, A1703, B0604, B0606, B0607, B0802, B0904, B0905, B0906, B0910

Tableau 14 : Espèces fauniques en situation précaire avec un potentiel de présence non négligeable près des sites d'intervention dans le secteur Gaspésie - Baie-des-Chaleurs (suite)

Nom français	Nom latin	Habitat	Statut de protection		Potentiel de présence dans le secteur			Potentiel de présence aux sites d'intervention inclus au programme d'intervention	
			Québec	Canada					
			LEMV	LEP	Reproduction	Migration	Hivernage		
Pygargue à tête blanche	<i>Haliaeetus leucocephalus</i>	Niche sur de grands arbres, à proximité des lacs ou des rivières riches en poissons, présentant des zones de rapides ou à faible courant libres de glace tôt dans l'année.	Vulnérable	Aucun	Moyen	Élevé	Élevé	A0102, A0103, A0106, A0201, A0805, A0901, A1001, A1301, A1501, B0602, B0603, B0608, B0901, B0902, B0903	A0101, A0104, A0105, A0202, A0401, A0801, A0803, A0804, A0806, A1002, A1302, A1502, A1503, A1504, A1508, A1601, A1703, B0604, B0606, B0607, B0802, B0904, B0905, B0906, B0910
Râle jaune	<i>Coturnicops noveboracensis</i>	En période de nidification, le râle jaune habite de préférence la partie supérieure des marais d'eau douce et d'eau saumâtre de grande étendue, où la végétation est dense et courte. Les marais à carex dense ou autres plantes basses sont les milieux qu'il affectionne plus particulièrement.	Menacée	Préoccupante	Nul	Élevé	Nul	A0102, A0106, A0805, A0901, A1501	A0105, A0401, A0804, A0806, A1302, A1502, A1503, A1504, A1601, A1703, B0802
Mammifères									
Chauve-souris cendrée	<i>Lasiurus cinereus</i>	Milieux forestiers de conifères préférentiellement et de feuillus accessoirement, principalement dans les clairières à proximité des plans d'eau et des milieux humides. Espèce fréquentant les lieux où il y a des lampadaires et où se concentrent les insectes.	Susceptible	Aucun	Nul	Moyen	Nul	A0102, A0103, A0106, A0201, A0805, A0901, A1001, A1301, A1501, B0602, B0603, B0608, B0901, B0902, B0903	A0101, A0104, A0105, A0202, A0401, A0801, A0803, A0804, A0806, A1002, A1302, A1502, A1503, A1504, A1508, A1601, A1703, B0604, B0606, B0607, B0802, B0904, B0905, B0906, B0910
Chauve-souris rousse	<i>Lasiurus borealis</i>	Peuplements forestiers mixtes ou de conifères matures, clairières, rivières, lacs, étangs et milieu périurbain. Espèce fréquentant les lieux où il y a des lampadaires et où se concentrent les insectes. Moindrement trouvée dans les habitats forestiers fragmentés.	Vulnérable	Aucun	Nul	Moyen	Nul	A0102, A0103, A0106, A0201, A0805, A0901, A1001, A1301, A1501, B0602, B0603, B0608, B0901, B0902, B0903	A0101, A0104, A0105, A0202, A0401, A0801, A0803, A0804, A0806, A1002, A1302, A1502, A1503, A1504, A1508, A1601, A1703, B0604, B0606, B0607, B0802, B0904, B0905, B0906, B0910
Petite chauve-souris brune	<i>Myotis lucifugus</i>	Milieux forestiers à proximité des lacs, des cours d'eau, des étangs, des marécages, en lisière des clairières et des routes. En milieux périurbains et urbains avec présence de boisés.	Menacée	En voie de disparition	Nul	Moyen	Nul	A0102, A0103, A0106, A0201, A0805, A0901, A1001, A1301, A1501, B0602, B0603, B0608, B0901, B0902, B0903	A0101, A0104, A0105, A0202, A0401, A0801, A0803, A0804, A0806, A1002, A1302, A1502, A1503, A1504, A1508, A1601, A1703, B0604, B0606, B0607, B0802, B0904, B0905, B0906, B0910
Pipistrelle de l'Est	<i>Perimyotis subflavus</i>	Principalement en forêt tempérée nordique, à proximité des cours d'eau calmes, des plans d'eau et des milieux humides. DéTECTée aussi en milieu urbain et périurbain dans le sud du Québec. Moindrement trouvée dans les habitats forestiers fragmentés.	Menacée	En voie de disparition	Nul	Moyen	Nul	A0102, A0103, A0106, A0201, A0805, A0901, A1001, A1301, A1501, B0602, B0603, B0608, B0901, B0902, B0903	A0101, A0104, A0105, A0202, A0401, A0801, A0803, A0804, A0806, A1002, A1302, A1502, A1503, A1504, A1508, A1601, A1703, B0604, B0606, B0607, B0802, B0904, B0905, B0906, B0910
Amphibiens et reptiles									
Tortue des bois	<i>Glyptemys insculpta</i>	Associée aux rivières sinuées dont le fond est sablonneux et pierreux et aux aulnaies basses près des cours d'eau.	Vulnérable	Menacée	Nul	Faible	Nul	A0102, A0103, A0106, A0201, A0805, A0901, A1001, A1301, A1501, B0602, B0603, B0608, B0901, B0902, B0903	A0101, A0104, A0105, A0202, A0401, A0801, A0803, A0804, A0806, A1002, A1302, A1502, A1503, A1504, A1505, A1508, A1601, A1703, B0604, B0606, B0607, B0802, B0904, B0905, B0906, B0910
Poissons et mollusques									
Alose savoureuse	<i>Alosa sapidissima</i>	Espèce anadrome qui vit principalement en eau salée. Remonte le fleuve Saint-Laurent pour frayer dans les grandes rivières.	Vulnérable	Aucun	Nul	Moyen	Nul	Milieu aquatique	Milieu aquatique
Anguille d'Amérique	<i>Anguilla rostrata</i>	N'importe quel type de lacs et de rivières, eaux saumâtres. Migration et reproduction en mer.	Susceptible	Aucun	Nul	Moyen	Moyen	Milieu aquatique	Milieu aquatique
Bar rayé	<i>Morone saxatilis</i>	Fleuve Saint-Laurent.	Aucun	En voie de disparition (population du fleuve Saint-Laurent)	Nul	Élevé	Nul	Milieu aquatique	Milieu aquatique
Esturgeon noir	<i>Acipenser oxyrinchus</i>	Tronçon du Saint-Laurent, de Portneuf, dans l'estuaire, jusqu'au golfe.	Susceptible	Aucun	Faible	Faible	Faible	Milieu aquatique	Milieu aquatique

Sources : AONQ (2019) ; Partenariat Données Québec (2023a, 2023b, 2023c et 2023d) ; Robert et coll. (2019) ; AARQ (2023) ; Prescott et Richard (2014) ; iNaturalist (2023) ; NatureServe (2024).

Du côté des oiseaux, l'hirondelle de rivage pourrait utiliser les rives et talus sablonneux pour nicher. Le grèbe esclavon, le bruant de Nelson, le hibou des marais et le râle jaune pourraient utiliser certaines parties des marais et des herbaçaiies pour se nourrir et s'abriter. Le martinet ramoneur, l'hirondelle rustique et l'engoulement d'Amérique pourraient utiliser les structures et les bâtiments près des sites d'intervention pour établir un nid et les milieux ouverts pour s'alimenter. L'aigle royal, le faucon pèlerin et le pygargue à tête blanche pourraient utiliser les battures et les milieux ouverts des sites d'intervention pour s'alimenter. L'arlequin plongeur, le garrot d'Islande, le phalarope à bec étroit et l'océanite cul-blanc ont un potentiel variable de se trouver dans les milieux aquatiques et leurs rives près des sites d'intervention lors de leurs déplacements migratoires.

Du côté des mammifères, les chauves-souris pourraient utiliser les milieux ouverts, les friches, les battures et les milieux urbains et périurbains pour s'alimenter en insectes. Les habitats trouvés près des sites ne leur sont toutefois pas favorables pour la reproduction.

La tortue des bois pourrait être susceptible d'être repérée en périphérie des cours d'eau se jetant dans la baie des Chaleurs ou le golfe du Saint-Laurent. Cette espèce affectionne particulièrement les rives sablonneuses et les aulnaies pouvant se trouver à l'embouchure des rivières tributaires du Saint-Laurent.

Du côté des poissons, l'aloise savoureuse, l'anguille d'Amérique, le bar rayé et l'esturgeon noir sont les espèces pouvant potentiellement utiliser les milieux aquatiques des sites d'intervention à un certain stade de leur cycle vital. Le potentiel de reproduction est toutefois nul pour ces espèces, à l'exception de l'éperlan arc-en-ciel, qui fraie dans les cours d'eau en eau douce, et de l'esturgeon noir, dont les sites de reproduction ne sont pas bien documentés.

3.4 Îles-de-la-Madeleine

3.4.1 Espèces floristiques

Un total de 12 espèces floristiques en situation précaire ont un potentiel de présence aux sites d'intervention du secteur des îles-de-la-Madeleine (tableau 15). Quatre d'entre elles ont un statut d'espèce menacée, soit l'aster du golfe Saint-Laurent, le corème de Conrad, la gentiane de Macoun et la sagittaire spongieuse. Les autres espèces listées sont susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables.

Le CDPNQ répertorie quatre espèces dans un rayon de 1 km, dont trois d'entre elles ont des habitats préférentiels susceptibles d'être présents aux sites d'intervention. Il s'agit du corème de Conrad, de l'aster du golfe Saint-Laurent, et du bident différent. Ces espèces ont également un potentiel élevé d'être présentes près de plusieurs sites d'intervention. Elles se trouvent principalement le long et au sein des dunes. L'aster du golfe Saint-Laurent et le bident différent peuvent également se trouver sur des substrats humides, dans la partie davantage dénudée des marais et prairies humides.

Du côté des espèces ayant un potentiel moyen, on trouve notamment la gentiane de Macoun, l'aster subulé, la sagittaire spongieuse et le Suéda de Roland qui pourraient être observés à plusieurs sites d'intervention présentant des zones de marais salés ou des herbaçaiies. Le cranson tridactyle et l'euphorbe à feuilles de renouée pourraient plutôt être observés sur des rivages sablonneux ou caillouteux, alors que le pissenlit à lobes larges et la sagine noueuse pourraient être présents dans les zones de littoral rocheux et les talus côtiers abrupts.

La pédiculaire des marais a un potentiel faible d'être observée aux sites des îles-de-la-Madeleine. Cette espèce affectionne principalement les tourbières, mais ces dernières sont plutôt rares aux îles.

Tableau 15 : Espèces floristiques en situation précaire avec un potentiel de présence non négligeable près des sites d'intervention dans le secteur des Îles-de-la-Madeleine

Nom français	Nom latin	Habitat général	Habitat détaillé	Statut de protection		Potentiel de présence dans le secteur	Potentiel de présence aux sites d'intervention inclus au programme d'intervention	
				Québec	Canada		Sites planifiés	Sites non planifiés
				LEMV	LEP			
Aster du golfe Saint-Laurent	<i>Sympyotrichum laurentianum</i>	Prairies humides et rivages sableux	Pourtour des lagunes, bassins ou étangs isolés de la mer par des cordons dunaires, sur substrat sableux humides, entre les étendues d'eau et la végétation plus dense des marais.	Menacée	Menacée	Élevé	F0101, F0102, F0103, F0104, F0107, F0108, F0110, F0112, F0113, F0114, F0116, F0119, F0120, F0121, F0124, F0132, F0140, F0147, F0150, F0153	F0105, F0106, F0109, F0115, F0117, F0118, F0122, F0123, F0125, F0126, F0127, F0128, F0129, F0130, F0131, F0133, F0137, F0138, F0141, F0142, F0143, F0144, F0145, F0146, F0149, F0151, F0152, F0154, F0155
Aster subulé	<i>Sympyotrichum subulatum var. subulatum</i>	Rivages vaseux et dénudés	Rives caillouteuses dans la partie inférieure des marais salés ; plante facultative des milieux humides.	Susceptible	Aucun	Moyen	F0101, F0102, F0103, F0108, F0112, F0114, F0120, F0124, F1032, F0147, F0150, F0153	F0105, F0106, F0115, F0117, F0118, F0123, F0125, F0126, F0127, F0128, F0129, F0137, F0141, F0142, F0143, F0145, F0146, F0151, F0152, F0154, F0155
Bident différent	<i>Bidens heterodoxa</i>	Prairies humides et rivages sableux	Prairies dans la zone supérieure des marais salés, dépressions humides entre les dunes et occasionnellement dans des bogs ou des fens ; plante obligée des milieux humides.	Susceptible	Aucun	Élevé	F0101, F0102, F0103, F0108, F0112, F0114, F0120, F0124, F1032, F0147, F0150, F0153	F0105, F0106, F0115, F0117, F0118, F0123, F0125, F0126, F0127, F0128, F0129, F0137, F0141, F0142, F0143, F0145, F0146, F0151, F0152, F0154, F0155
Corème de Conrad	<i>Corema conradii</i>	Dunes, sables exposés, landes maritimes, lisières forestières	Dunes fixées par la végétation.	Menacée	Aucun	Élevé	F0101, F0102, F0103, F0104, F0107, F0108, F0110, F0112, F0113, F0114, F0119, F0120, F0121, F0124, F0132, F0147, F0150, F0153	F0105, F0106, F0109, F0115, F0117, F0122, F0123, F0130, F0131, F0138, F0141, F0142, F0143, F0144, F0146, F0149
Cranson tridactyle	<i>Cochlearia tridactylites</i>	Rivages rocheux et graveleux, rivages vaseux dénudés	Rivages maritimes calcaires, sur les hauts de plage (sable ou gravier) et dans la lande.	Susceptible	Aucun	Moyen	F0101, F0104, F0112, F0120, F0147, F0148	F0126, F0130
Euphorbe à feuilles de renouée	<i>Euphorbia polygonifolia</i>	Dunes et sables exposés, rivages sableux	Rivages sablonneux et graveleux, au-dessus de la laisse de haute mer.	Susceptible	Aucun	Moyen	F0101, F0112, F0120, F0147	F0130
Gentiane de Macoun, pop de la Gaspésie	<i>Gentianopsis virgata subsp. macounii</i>	Prairies humides	Marais intertidaux saumâtres du littoral supérieur, dans les zones moins denses et moins hautes des herbaïas ; plante calcicole et obligée des milieux humides.	Susceptible	Aucun	Moyen	F0101, F0102, F0103, F0104, F0107, F0108, F0110, F0112, F0113, F0114, F0119, F0120, F0121, F0124, F1032, F0147, F0150, F0153	F0105, F0106, F0109, F0115, F0117, F0118, F0122, F0123, F0125, F0126, F0127, F0128, F0129, F0130, F0133, F0137, F0138, F0139, F0141, F0142, F0143, F0144, F0145, F0146, F0149, F0151, F0152, F0154, F0155
Pédiculaire des marais	<i>Pedicularis palustris subsp. palustris</i>	Fens et prairies humides	Fens très mouillés, généralement en bordure de mer ; plante obligée des milieux humides.	Susceptible	Aucun	Faible	F0101, F0102, F0103, F0108, F0112, F0114, F0120, F0124, F0132, F0147, F0150, F0153	F0105, F0106, F0115, F0117, F0118, F0123, F0125, F0126, F0127, F0128, F0129, F0137, F0141, F0142, F0143, F0145, F0146, F0151, F0152, F0154, F0155
Pissenlit à lobes larges	<i>Taraxacum latilobum</i>	Rivages rocheux et graveleux, rivages sableux, talus d'éboulis, champs de blocs et graviers exposés	Littoral rocheux, replat de falaise, cailloutis.	Susceptible	Aucun	Moyen	F0101, F0103, F0104, F0107, F0108, F0110, F0111, F0112, F0113, F0114, F0119, F0120, F0121, F0124, F0132, F0147, F0148	F0109, F0115, F0123, F0126, F0130, F0131, F0138, F0143, F0144, F0145, F0149
Sagine noueuse	<i>Sagina nodosa subsp. nodosa</i>	Rivages rocheux, graveleux et sableux	Talus côtier abrupt, haut rivage maritime ; plante facultative des milieux humides.	Susceptible	Aucun	Moyen	F0101, F0102, F0103, F0104, F0107, F0108, F0110, F0111, F0112, F0113, F0114, F0119, F0120, F0121, F0124, F0132, F0147, F0148, F0150, F0153	F0105, F0106, F0109, F0115, F0117, F0118, F0123, F0125, F0126, F0127, F0130, F0131, F0137, F0138, F0141, F0142, F0143, F0144, F0145, F0146, F0149, F0151, F0152, F0154, F0155
Sagittaire spongieuse	<i>Sagittaria montevidensis subsp. spongiosa</i>	Marais, rivages vaseux dénudés	Marais estuariens ; sur substrat très vaseux, dans les ouvertures des herbaïas à scirpe des étangs.	Menacée	Aucun	Moyen	F0101, F0102, F0103, F0108, F0112, F0114, F0120, F0124, F0132, F0147, F0150, F0153	F0105, F0106, F0115, F0117, F0118, F0123, F0125, F0126, F0127, F0128, F0129, F0137, F0141, F0142, F0143, F0145, F0146, F0151, F0152, F0154, F0155
Suëda de Roland	<i>Suaeda rolandii</i>	Marécages et rivages sableux	Marais salé.	Susceptible	Aucun	Moyen	F0101, F0102, F0103, F0108, F0112, F0114, F0120, F0124, F0132, F0147, F0150, F0153	F0105, F0106, F0115, F0117, F0118, F0123, F0125, F0126, F0127, F0128, F0129, F0137, F0141, F0142, F0143, F0145, F0146, F0151, F0152, F0154, F0155

3.4.2 Espèces fauniques

Seize espèces fauniques en situation précaire sont listées comme ayant un potentiel de présence aux sites des Îles-de-la-Madeleine (tableau 16). Dix d'oiseaux, une de mammifère, une de tortue et quatre espèces de poissons sont identifiées dans cette liste. Cinq espèces ont un statut menacé, soit le grèbe esclavon, le pluvier siffleur, le râle jaune, la sterne de Dougall et la tortue luth, alors que quatre espèces sont vulnérables, soit l'aloise savoureuse, l'arlequin plongeur, la chauve-souris rousse et l'éperlan arc-en-ciel.

Le grèbe esclavon et le pluvier siffleur ont été répertoriés à moins de 150 m des sites d'intervention (INaturalist, 2024). Du côté du CDPNQ, on note des occurrences, en plus de ces espèces, de la sterne de Dougall, du hibou des marais, de l'arlequin plongeur et de l'océanite cul-blanc, dans un rayon d'un kilomètre des sites.

Les marais salés pourraient servir d'habitat pour le bruant de Nelson, le hibou des marais, le grèbe esclavon et le râle jaune. Les plages de sable pourraient également être des habitats où on pourrait trouver l'hirondelle des rivages et le pluvier siffleur. L'arlequin plongeur et l'océanite cul-blanc pourraient se trouver dans les eaux bordant les sites d'intervention. L'hirondelle rustique pourrait également être présente le long des rivages et des milieux ouverts. Quant à la sterne de Dougall, elle est connue pour se reproduire sur l'île aux Cochons, mais pourrait tout de même circuler près des rives de l'archipel, le long des sites d'intervention. La chauve-souris rousse pourrait être présente en milieu périurbain, près des clairières et des milieux ouverts.

Du côté des poissons, l'aloise savoureuse, l'anguille d'Amérique, l'éperlan arc-en-ciel et l'esturgeon noir sont les espèces pouvant être présentes dans les eaux près des sites d'intervention. La tortue luth pourrait également être observée de façon anecdotique sur les plages le long des sites.

Tableau 16 : Espèces fauniques en situation précaire avec un potentiel de présence non négligeable près des sites d'intervention dans le secteur des Îles-de-la-Madeleine

Nom français	Nom latin	Habitat	Statut de protection		Potentiel de présence dans le secteur			Potentiel de présence aux sites d'intervention inclus au programme d'intervention						
			Québec	Canada				LEMV	LEP	Reproduction	Migration	Hivernage	Sites planifiés	Sites non planifiés
			Oiseaux											
Arlequin plongeur	<i>Histrionicus histrionicus</i>	Se reproduit en eau douce, le long des rivières aux eaux vives.	Vulnérable	Préoccupante (population de l'Est)	Nul	Moyen	Moyen	Milieu aquatique		Milieu aquatique				
Bruant de Nelson	<i>Ammospiza nelsoni</i>	L'habitat de ce bruant se résume à une mince bande de marais salé ou saumâtre le long des côtes ou des îles et plus rarement de marais d'eau douce.	Susceptible	Aucun	Nul	Élevé	Nul	F0101, F0102, F0103, F0108, F0112, F0114, F0120, F0124, F0132, F0147, F0150, F0153		F0105, F0106, F0115, F0117, F0118, F0123, F0125, F0126, F0127, F0128, F0129, F0137, F0141, F0142, F0143, F0145, F0146, F0151, F0152, F0154, F0155				
Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>	Il niche généralement en eau douce et, occasionnellement, en eau saumâtre, dans de petits étangs semi-permanents ou permanents. Il niche également dans des marais et des baies peu profondes aux abords des lacs.	Menacée	En voie de disparition (population des îles de la Madeleine)	Moyen	Élevé	Faible	F0101, F0102, F0103, F0104, F0107, F0108, F0110, F0111, F0112, F0113, F0114, F0116, F0119, F0120, F0121, F0124, F0132, F0140, F0147, F0148, F0150, F0153		Confirmé : F0117 F0105, F0106, F0109, F0115, F0118, F0122, F0123, F0125, F0126, F0127, F0128, F0129, F0130, F0131, F0133, F0134, F0135, F0137, F0138, F0139, F0141, F0142, F0143, F0144, F0145, F0146, F0149, F0151, F0152, F0154, F0155				
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	Marais où la végétation herbacée atteint une hauteur se situant entre 50 cm et 1 m. Par contre, il fréquente aussi plusieurs autres types de milieux ouverts tels que les prairies humides, certaines terres agricoles et même la toundra arctique.	Susceptible	Préoccupante	Nul	Élevé	Nul	F0101, F0102, F0103, F0108, F0112, F0114, F0120, F0124, F0132, F0147, F0150, F0153		F0105, F0106, F0115, F0117, F0118, F0123, F0125, F0126, F0127, F0128, F0137, F0141, F0142, F0143, F0145, F0146, F0151, F0152, F0154, F0155				
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	À proximité des cours d'eau ou plans d'eau, sablières. Niche dans les falaises sablonneuses.	Aucun	Menacée	Élevé	Élevé	Nul	F0101, F0102, F0103, F0104, F0107, F0108, F0110, F0111, F0112, F0113, F0114, F0116, F0119, F0120, F0121, F0124, F0132, F0140, F0147, F0148, F0150, F0153		F0105, F0106, F0109, F0115, F0117, F0118, F0122, F0123, F0125, F0126, F0127, F0128, F0129, F0130, F0131, F0133, F0134, F0135, F0137, F0138, F0139, F0141, F0142, F0143, F0144, F0145, F0146, F0149, F0151, F0152, F0154, F0155				
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Milieux ouverts, à proximité des fermes et des cours d'eau, où les insectes abondent et où des bâtiments ou d'autres structures lui permettent d'aménager son nid dans un endroit abrité.	Aucun	Menacée	Moyen	Élevé	Nul	F0101, F0102, F0103, F0104, F0107, F0108, F0110, F0111, F0112, F0113, F0114, F0116, F0119, F0120, F0121, F0124, F0132, F0140, F0147, F0148, F0150, F0153		F0105, F0106, F0109, F0115, F0117, F0118, F0122, F0123, F0125, F0126, F0127, F0128, F0129, F0130, F0131, F0133, F0134, F0135, F0137, F0138, F0139, F0141, F0142, F0143, F0144, F0145, F0146, F0149, F0151, F0152, F0154, F0155				
Océanite cul-blanc	<i>Hydrobates leucorhous</i>	Oiseau pélagique qui niche sur des îles extracotières au sein de populations isolées dans l'Atlantique Nord et le Pacifique Nord.	Susceptible	Aucun	Nul	Moyen	Nul	Milieu aquatique		Milieu aquatique				
Pluvier siffleur	<i>Charadrius melanops</i>	Plage de sable.	Menacée	En voie de disparition	Élevé	Élevé	Nul	Confirmé : F0153 F0101, F0102, F0103, F0104, F0107, F0108, F0110, F0112, F0113, F0114, F0119, F0120, F0121, F0124, F0132, F0147, F0150		F0105, F0106, F0109, F0115, F0117, F0122, F0123, F0130, F0131, F0138, F0141, F0142, F0143, F0144, F0145, F0146, F0149				
Râle jaune	<i>Coturnicops noveboracensis</i>	En période de nidification, le râle jaune habite de préférence la partie supérieure des marais d'eau douce et d'eau saumâtre de grande étendue, où la végétation est dense et courte. Les marais à carex dense ou autres plantes basses sont les milieux qu'il affectionne plus particulièrement.	Menacée	Préoccupante	Nul	Élevé	Nul	F0101, F0102, F0103, F0108, F0112, F0114, F0120, F0124, F0132, F0147, F0150, F0153		F0105, F0106, F0115, F0117, F0118, F0123, F0125, F0126, F0127, F0128, F0129, F0137, F0141, F0142, F0143, F0145, F0146, F0151, F0152, F0154, F0155				
Sterne de Dougall	<i>Sterna dougallii</i>	Au Québec, cet oiseau marin se reproduit en un seul endroit, soit aux îles de la Madeleine, sur l'île aux Cochons, et sur un îlot artificiel situé près de Grande-Entrée	Menacée	En voie de disparition	Nul	Moyen	Nul	Aucun site		Aucun site				
Mammifères														
Chauve-souris rousse	<i>Lasiurus borealis</i>	Peuplements forestiers mixtes ou de conifères matures, clairières, rivières, lacs, étangs et milieu périurbain. Espèce fréquentant les lieux où il y a des lampadaires et où se concentrent les insectes. Moindrement trouvée dans les habitats forestiers fragmentés.	Vulnérable	Aucun	Nul	Moyen	Nul	F0101, F0102, F0103, F0104, F0107, F0108, F0110, F0111, F0112, F0113, F0114, F0116, F0119, F0120, F0121, F0124, F0132, F0140, F0147, F0148, F0150, F0153		F0105, F0106, F0109, F0115, F0117, F0118, F0122, F0123, F0125, F0126, F0127, F0128, F0129, F0130, F0131, F0133, F0134, F0135, F0137, F0138, F0139, F0141, F0142, F0143, F0144, F0145, F0146, F0149, F0151, F0152, F0154, F0155				

Tableau 16 : Espèces fauniques en situation précaire avec un potentiel de présence non négligeable près des sites d'intervention dans le secteur des Îles-de-la-Madeleine (suite)

Nom français	Nom latin	Habitat	Statut de protection		Potentiel de présence dans le secteur			Potentiel de présence aux sites d'intervention inclus au programme d'intervention		
			Québec	Canada				Sites planifiés	Sites non planifiés	
Tortues										
Tortue luth	<i>Dermochelys coriacea</i>	Passe la majeure partie de sa vie en mer, mais pond ses œufs sur la terre ferme.	Menacée	En voie de disparition	Nul	Faible	Nul	F0101, F0102, F0103, F0104, F0107, F0108, F0110, F0112, F0113, F0114, F0119, F0120, F0121, F0124, F0132, F0147, F0150, F0153	F0105, F0106, F0109, F0115, F0117, F0122, F0123, F0130, F0131, F0138, F0141, F0142, F0143, F0144, F0145, F0146, F0149	
Poissons										
Alose savoureuse	<i>Alosa sapidissima</i>	Espèce anadrome qui vit principalement en eau salée. Remonte le fleuve Saint-Laurent pour frayer dans les grandes rivières.	Vulnérable	Aucun	Nul	Faible	Nul	Milieu aquatique	Milieu aquatique	
Anguille d'Amérique	<i>Anguilla rostrata</i>	N'importe quel type de lacs et de rivières, eaux saumâtres. Migration et reproduction en mer.	Susceptible	Aucun	Nul	Moyen	Moyen	Milieu aquatique	Milieu aquatique	
Éperlan arc-en-ciel	<i>Osmerus mordax</i>	Sud de l'estuaire du Saint-Laurent, entre Lévis et Sainte-Anne-des-Monts.	Vulnérable (population du sud de l'estuaire du Saint-Laurent)	Aucun	Faible	Moyen	Moyen	Milieu aquatique	Milieu aquatique	
Esturgeon noir	<i>Acipenser oxyrinchus</i>	Tronçon du Saint-Laurent, de Portneuf, dans l'estuaire, jusqu'au golfe.	Susceptible	Aucun	Faible	Faible	Faible	Milieu aquatique	Milieu aquatique	

Sources : AONQ (2019) ; Partenariat Données Québec (2023a, 2023b, 2023c et 2023d) ; Robert et coll. (2019) ; AARQ (2023) ; Prescott et Richard (2014) ; iNaturalist (2023) ; NatureServe (2024).



4 Conclusion

Dans le cadre de l'analyse des sites visés par des interventions à partir de la documentation existante, une évaluation du potentiel de présence des EMVS a été réalisée pour les quatre secteurs visés par le programme décennal d'intervention.

L'ensemble des espèces considérées sont celles dont l'aire de répartition géographique touche à la province du Québec et qui sont visées par la LEMV ou la LEP. Du côté floristique, les bryophytes, les lichens ainsi que les espèces floristiques désignées vulnérables à la récolte ont été exclus de l'analyse, alors que du côté faunique, ce sont les arthropodes qui n'ont pas été considérés. Une liste restreinte d'espèces a ensuite été établie pour chacun des secteurs, en fonction des occurrences connues des EMVS à proximité, de leur aire de répartition géographique, des habitats qu'elles recherchent ainsi que ceux présents près des sites d'intervention. Demeurant théoriques, certains des constats tirés dans la présente analyse pourraient être interprétés différemment à la suite de la caractérisation des milieux naturels et d'inventaires spécifiques de certaines espèces qui auront lieu lors de la mise en œuvre du programme, à l'étape des projets et des autorisations environnementales.

Néanmoins, il se dégage les constats suivants en ce qui a trait à la flore vasculaire à statut particulier :

- Les marais maritimes, les rivages rocheux et graveleux ainsi que les dunes sablonneuses représentent les principaux habitats recherchés par les espèces en situation précaire. De manière générale, relativement peu de sites offrent des caractéristiques d'habitats naturels qui pourraient être favorables à la présence des espèces floristiques en situation précaire ;
- Le nombre d'espèces floristiques à statut précaire susceptibles d'être présentes aux sites d'intervention sont relativement peu nombreuses, à savoir 11 espèces au Bas-Saint-Laurent, 23 espèces en Gaspésie - Rive nord, 17 espèces en Gaspésie - Baie-des-Chaleurs et 12 espèces aux Îles-de-la-Madeleine. De ce nombre, 8 espèces, soit l'arabette du Québec, la cicutaire de Victorin, la gentiane de Victorin, l'aster du golfe Saint-Laurent, la drave à graines imbriquées, la gentiane de Macoun (population de la Gaspésie), la sagittaire spongieuse et le corème de Conrad sont désignées menacées au Québec. Quant à l'aster d'Anticosti, la valériane des tourbières et la vergerette à feuilles segmentées, elles sont vulnérables au Québec.

En ce qui a trait à la faune à statut particulier, les observations suivantes peuvent être notées :

- La présence de milieux ouverts à proximité des rivages maritimes et des structures (ex. bâtiments et falaises) favorise la présence d'espèces fauniques pour différentes utilisations et phases de leur cycle vital ;
- Un nombre appréciable d'espèces fauniques sont susceptibles d'être présentes à proximité des sites d'intervention inclus au programme, à savoir 26 espèces au Bas-Saint-Laurent, 22 espèces en Gaspésie - Rive nord, 24 espèces en Gaspésie - Baie-des-Chaleurs et 16 espèces aux Îles-de-la-Madeleine. De ces espèces, la grande majorité sont des oiseaux qui sont associés au milieu côtier.



5 Références

- ARSENAULT, E., S. DREJZA, S. FRIESINGER, M. BLAIN, F. SAVOIE-FERRON, M. HOUDE-POIRIER, C. FRASER, MARIE, G. ET P. BERNATCHEZ. 2021. *Cartographie des types de côtes du Québec maritime - Rapport méthodologique*. Chaire de recherche en géoscience côtière, Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières, Université du Québec à Rimouski. Rapport remis au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, septembre 2021. 74 p.
- ATLAS DES AMPHIBIENS ET REPTILES DU QUÉBEC (AARQ). 2023. *Espèces*. [En ligne] : <https://www.atlasamphibiensreptiles.qc.ca/wp/especies/> (consulté en janvier 2024).
- ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DU QUÉBEC MÉRIDIONAL (AONQ). 2019. *Résultats de l'atlas (cartes)*. [En ligne] : <https://www.atlas-oiseaux.qc.ca/donneesqc/cartes.jsp?lang=fr> (consulté en février 2024).
- BERNATCHEZ L., ET M. GIROUX. 2000. *Les poissons d'eau douce du Québec et leur répartition dans l'est du Canada*. Éditions Broquet. Ottawa, Ontario. 350 p.
- CENTRE DE DONNÉES SUR LE PATRIMOINE NATUREL DU QUÉBEC (CDPNQ). 2023. *Carte interactive des EMVS au Québec*. [En ligne] : <https://services-mddelcc.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=2d32025cac174712a8261b7d94a45ac2> (consulté en février 2024).
- COMITÉ FLORE QUÉBÉCOISE DE FLORAQUEBECA. 2009. *Plantes rares du Québec méridional*. Guide d'identification produit en collaboration avec le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Les Publications du Québec, Québec. 406 p.
- DESROCHES, J.-F. ET D. RODRIGUE. 2004. *Amphibiens et reptiles du Québec et des Maritimes*. Éditions Michel Quintin. Waterloo. 288 p.
- DIGNARD, N., P. PETITCLERC, J. LABRECQUE ET L. COUILLARD. 2009. *Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Côte-Nord et Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. 144 p.

- GOUVERNEMENT DU CANADA. 2023. *Registre public des espèces en péril. Recherche d'espèces.* [En ligne] : <https://registre-especes.canada.ca/index-fr.html#/especies?sortBy=commonNameSort&sortDirection=asc&pageSize=10> (consulté en décembre 2023).
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. 2023A. *Liste des espèces fauniques menacées ou vulnérables.* [En ligne] : <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/faune/gestion-faune-habitats-fauniques/especies-fauniques-menacees-vulnerables/liste> (consulté en décembre 2023).
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. 2023B. *Liste des espèces floristiques désignées menacées ou vulnérables ou susceptibles de l'être.* [En ligne] : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especies-designees-susceptibles/index.htm> (consulté en décembre 2023).
- INATURALIST. 2024. *Observations.* [En ligne] : <https://www.inaturalist.org/observations> (consulté en avril 2024).
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MELCCFP). 2022. *Potentiel. Version 1.3 (février 2024).* [Disponible pour téléchargement en ligne] : https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especies-designees-susceptibles/especies-floristiques-menacees-vulnerables.htm?fbclid=IwAR0CytF7ub5n8-96-CROa_w99lnbNV13nrVQEd-HZvZ_VDCWPckehtsgNeE.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS (MRNF). 2024. *Système d'information géominière (SIGÉOM). Carte interactive.* [En ligne] : https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/l1108_afchCarteIntr (consulté en février 2024).
- NATURESERVE. 2024. *Explorer.* [En ligne] : <https://explorer.natureserve.org/> (consulté en janvier 2024).
- PARTENARIAT DONNÉES QUÉBEC. 2022a. *Aires de répartition des mammifères terrestres. Données à télécharger.* [En ligne] : <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/aires-de-repartition-faune/resource/521e40a0-f72c-4b18-974d-3728066a9d06> (consulté en février 2023).
- PARTENARIAT DONNÉES QUÉBEC. 2022b. *Aires de répartition des reptiles. Données à télécharger.* [En ligne] : <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/aires-de-repartition-faune/resource/6c690426-7cea-4838-a513-6c65e40ee649> (consulté en février 2023).
- PARTENARIAT DONNÉES QUÉBEC. 2022c. *Aires de répartition des amphibiens. Données à télécharger.* [En ligne] : <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/aires-de-repartition-faune/resource/1098a389-6f35-40d1-a54a-f998ed0b2c7f> (consulté en février 2023).
- PARTENARIAT DONNÉES QUÉBEC. 2022d. *Aires de répartition des poissons d'eau douce. Données à télécharger.* [En ligne] : <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/aires-de-repartition-faune/resource/c90bf475-11c5-4e1f-a1c1-a9622e57cb2d> (consulté en février 2023).
- PRESCOTT, J. ET P. RICHARD. 2014. *Mammifères du Québec et de l'est du Canada.* 3^e édition. Éditions Michel Quintin. 480 p.
- ROBERT, M., M.-H. HACHEY, D. LEPAGE ET A.R. COUTURIER (DIR.). 2019. *Deuxième atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional. Regroupement QuébecOiseaux.* Service canadien de la faune (Environnement et Changement climatique Canada) et Études d'Oiseaux Canada, Montréal, xxv + 694 p.
- TARDIF, B., J. FAUBERT ET G. LAVOIE. 2019. *Les bryophytes rares du Québec,* seconde édition. Société québécoise de bryologie et gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction générale de l'écologie et de la conservation, avec la contribution du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec, Québec, x + 332 p.

TARDIF, B., B. TREMBLAY, G. JOLICOEUR ET J. LABRECQUE. 2016. *Les plantes vasculaires en situation précaire au Québec. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ)*. Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELDDCC), Direction de l'expertise en biodiversité. Québec. 420 p.



englobecorp.com